

SESSION D'ÉTÉ 2020

UNIVERSITE DE LAUSANNE

FACULTE DE SCIENCES SOCIALES
ET POLITIQUES
INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

Attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile en Suisse : quelle est la responsabilité des médias ?

Influence du discours employé par les médias sur les attitudes de la population suisse envers les requérant.e.s d'asile

Recherche de Master en psychologie Orientation psychologie sociale et interculturelle

Présenté par Mathilde Coquillat

Directrice : Eva Green

Experte: Oriane Sarrasin

Résumé

La population exposée quotidiennement aux médias est susceptible de former son opinion à partir des informations qu'on lui présente. Les médias ont donc une responsabilité importante dans la formation d'attitudes des individus, notamment envers l'immigration qui y est fréquemment discutée. Ce travail a pour objectif d'étudier l'influence des médias sur les attitudes de la population suisse envers les requérant.e.s d'asile en testant différents types de formulations retrouvées communément dans la presse écrite. Une première hypothèse discutée dans ce travail postule qu'une formulation épisodique, focalisant l'attention sur un événement ponctuel ou un individu, opposée à une formulation thématique, fournissant un contexte à la problématique, augmente les attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile (H1). Une seconde et une troisième hypothèse sont testées afin d'explorer l'impact des émotions et de la formulation menaçante sur le lien entre la formulation épisodique et les attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile (H2 et H3). Une dernière hypothèse teste l'effet de modération de la rhétorique menaçante sur le lien entre la formulation épisodique, les émotions et les attitudes envers les requérant.e.s d'asile (H4). Un questionnaire créé en 2019 manipulait expérimentalement les variables de formulation au travers d'articles fictifs sur la base d'un plan 2x2 (épisodique/thématiqueXmenaçant/non-menaçant). Les analyses des données récoltées (N = 184) ont révélé un lien marginal entre la formulation épisodique et les attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile (H1). Les autres hypothèses n'ont pas été confirmées. Des pistes d'amélioration pour de futures études sont exposées dans la discussion.

Table des matières

Résumé	1
Introduction	4
Médias et attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile	5
Effets de « Framing » et immigration :	6
Framing épisodique et thématique	8
Intensité des émotions ressenties et médias	9
Emotions et formulation épisodique	10
Discours menaçant dans les médias :	12
Emotions et discours menaçant	14
L'étude dans le contexte suisse	15
Méthode	17
Population	18
Opérationnalisation des variables	18
Variable indépendante de formulation Episodique/Thématique	18
Variable médiatrice : émotions négatives	18
Variable modératrice de formulation Menaçante/Non Menaçante	19
Attitudes initiales	20
Variable dépendante : Attitudes post-manipulation	20
Résultats	20
Stratégie analytique	20
Régressions linéaires	21
Médiation modérée	22
Discussion	23
Biais et limites de l'étude	25
Conclusion	27

Références bibliographiques	29
Annexes	36

Introduction

La question de l'immigration et du traitement des demandes d'asile soulève les passions en Europe et en Suisse. Certains argumentent en faveurs de politiques plus restrictives afin de limiter la venue d'étrangers à renfort de propos alarmistes quant aux risques encourus par notre économie et notre culture. Pour d'autres, il est fondamental d'accueillir des individus fuyant une situation difficile dans leur pays d'origine. Dans ce débat, le rôle des médias est essentiel pour éclairer la population sur des enjeux et procédures souvent complexes à saisir. Des chiffres et des proportions reflétant la réalité de la situation ainsi qu'un plus grand espace laissé à la parole des principaux concernés permettrait au public d'avoir une opinion plus éclairée à ce sujet.

Théoriquement, la presse a un devoir de neutralité dans les informations qu'elle fournit à la population. Or, est-il possible de maintenir un discours neutre lorsque l'on sait que les médias, aujourd'hui principalement consultés en ligne, sont financés via la publicité et donc de plus en plus dépendants du nombre de lecteur.trice.s? Force est de constater que, malheureusement, les médias privilégient des rhétoriques stimulant l'attention du/de la lecteur.trice ou encore reprennent les discours de la droite au sujet de l'immigration. Le public utilisant fréquemment les médias pour se renseigner sur certains thèmes comme celui de l'immigration pourrait alors être influencé par ce discours simplifié, dénué de contexte et même potentiellement angoissant. De ce fait, il est pertinent de se demander si les décisions prises par la population suisse en matière de politique d'asile et les attitudes générales des habitants du pays ne sont pas influencées par les discours employés dans les médias pour traiter de l'immigration.

Partant d'un constat que les médias suisses tendent à utiliser une rhétorique de type sensationnaliste et parfois anxiogène pour traiter du sujet de l'immigration, ce travail a pour but de mettre en lumière son impact potentiel sur nos attitudes à l'égard des requérant.e.s d'asile par le biais de formulations typiquement retrouvées dans les articles proposés au public. Ainsi, dans l'introduction théorique qui suit, une brève présentation de la notion d'attitudes sera effectuée, suivie d'une explication du concept de « framing » ou de formulation dans la littérature en psychologie sociale. Ensuite, les effets de formulation dite « épisodique », focalisant l'attention du lecteur ou de la lectrice sur un événement spécifique, opposés aux effets de formulation dite « thématique », replaçant le sujet de l'article dans son contexte, seront discutés. En effet, l'une des hypothèses principales de ce travail est qu'une formulation épisodique opposée à une formulation thématique influence négativement les attitudes des

individus envers les requérant.e.s d'asile. En outre, dans une seconde hypothèse, les émotions ressenties à la lecture d'un article seront également proposées comme élément explicatif du lien positif entre la formulation épisodique et les attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile. Une troisième hypothèse dans ce travail postule qu'un discours employant une rhétorique menaçante, selon la théorie de la menace de Stephan et Stephan (2000), expliquerait le lien entre la formulation épisodique et les attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile. Enfin, il est postulé dans une dernière hypothèse que la rhétorique menaçante présente dans un article a une influence sur le lien entre la formulation épisodique, les émotions négatives ressenties et les attitudes des participant.e.s (H4). Pour finir, un bref état des lieux du contexte de l'étude en Suisse concernant l'immigration et la situation des requérant.e.s d'asile sera effectué.

Médias et attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile

La notion d'attitudes est considérée comme un concept central en psychologie sociale. Bien que sa définition ait changé au cours des dernières décennies, la notion d'attitudes est aujourd'hui centrée sur sa composante évaluative. Eagly et Chaiken (1993, p.1) en font la définition suivante : "a psychological tendency that is expressed by evaluating a particular entity with some degree of favor or disfavor". Il est également important de souligner qu'une attitude n'est pas observée de manière directe mais est inférée à partir de mesures autorapportées ou de comportements (Schwarz & Bohner, 2007). Par ailleurs, les attitudes seraient dépendantes du contexte et du type d'information mis à disposition de l'individu (Schwarz & Bohner, 2007). Il est donc pertinent de soulever l'importance que peuvent avoir les médias dans la formation d'attitudes du public puisqu'il s'agit d'une source souvent utilisée pour obtenir des renseignements concernant un sujet précis.

Un certain nombre de travaux réalisés jusqu'à aujourd'hui attestent que le traitement des médias au sujet de minorités est une cause importante des attitudes négatives envers ces populations (Boomgaarden & Vliegenthart, 2007; de Vreese & Boomgaarden, 2007; Igartua & Cheng, 2009; Schemer, 2012). Ainsi, Schemer (2012) a par exemple démontré qu'une exposition fréquente à des histoires négatives concernant les immigrant.e.s augmentait les attitudes négatives envers ce groupe minoritaire. De plus, il est possible qu'une exposition répétée à des descriptions négatives des immigrant.e.s ait un impact durable sur les attitudes négatives envers cette population (Dixon, 2008). Aussi, des études sur le traitement du sujet de l'immigration dans les médias ont démontré qu'il existe une tendance à relier l'immigration avec la délinquance, la criminalité et d'autres problèmes sociétaux. En revanche, les contributions positives de l'immigration pour le pays d'accueil sont relayées de manière moins

fréquente (d'Haenens & de Lange, 2001; S. Kim et al., 2011; Vliegenthart & Roggeband, 2007). Considérant ces éléments, le rôle des médias dans la formation des attitudes du public envers les requérant.e.s d'asile semble pertinent à observer.

Effets de « Framing » et immigration :

Il existe différentes définitions du « framing effect» ou « Effet de formulation » en raison des approches multiples pouvant être entreprises selon les domaines d'études. Ce travail traite de l'effet du framing selon l'approche psychologique qui se réfère aux différentes manières de présenter un certain type d'information et son influence sur le public (Cacciatore et al., 2016). Kahneman et Tversky (1984) sont considérés comme des pionniers de l'étude en psychologie de l'effet de formulation grâce à leur recherche présentant aux participant.e.s deux scénarios similaires discutant d'une maladie asiatique menaçant de tuer 600 personnes. Cette histoire était formulée soit en termes de gain (nombre de vies sauvées) soit en termes de pertes (nombre de décès). Il était ensuite demandé aux participant.e.s de choisir parmi une série d'options données de quelle manière il fallait faire face à la situation. L'étude a démontré que les participant.e.s prenaient moins de risques lorsqu'ils ou elles étaient exposé.e.s au scénario formulé en termes de gains et qu'a contrario davantage de décisions risquées étaient prises lorsqu'ils ou elles étaient exposés au scénario formulé en termes de pertes. Les auteurs ont ainsi été parmi les premiers à démontrer qu'une histoire, bien qu'étant similaire dans les informations qu'elle fournit, peut influencer la prise de décision d'un individu lorsqu'elle est formulée de manière différente. Si cette étude de Kahneman et Tversky (1984) démontre que la manière dont une information est présentée peut influencer la décision d'un individu, il est pertinent de se demander si la rhétorique utilisée dans les médias que nous lisons n'influence pas notre manière de penser les différents sujets politiques et sociaux qui y sont justement souvent discutés.

Différents auteurs se sont ainsi penchés sur la question dont un certain nombre spécifiquement sur la manière dont les médias traitent le sujet de l'immigration. En effet, il existe plusieurs exemples d'études ayant démontré que la manière dont l'immigration est représentée dans les médias influence la perception du public au sujet de l'immigration, à savoir les opinions, les croyances et les attitudes des individus (Brader et al., 2008; Domke et al., 1999; Gilliam & Iyengar, 2000; Igartua & Cheng, 2009). Igartua et Cheng (2009) ont notamment observé ce phénomène en présentant aux participant.e.s de leur étude un article de journal décrivant la hausse de l'immigration en Espagne de manière positive (contribution économique) ou négative (augmentation du taux de criminalité) et en manipulant l'origine de

la population migrante (marocaine ou latino-américaine). Les auteurs ont démontré que les participant.e.s exprimaient davantage d'attitudes négatives envers l'immigration et un plus grand désaccord envers les croyances positives concernant les conséquences de l'immigration pour le pays lorsqu'ils ou elles étaient exposé.e.s à un article utilisant une rhétorique négative comparé à une rhétorique positive concernant l'immigration. Par ailleurs, l'étude de Gilliam et Iyengar (2000) menée aux Etats-Unis exposait les participant.e.s à un reportage vidéo dans lequel on reportait un crime ayant été perpétré par un homme afro-américain, blanc ou dont l'origine n'était pas identifiée. L'étude a démontré que les participant.e.s exprimaient davantage de stéréotypes raciaux et étaient davantage favorables à des politiques de justice pénale punitives lorsqu'ils ou elles étaient exposé.e.s au reportage présentant un auteur de crime noir comparé à l'auteur du crime blanc ou non identifié.

Les études mentionnées précédemment établissent que la manière dont l'immigration est discutée dans les médias peut avoir un impact négatif sur les attitudes, croyances et opinions des individus. L'effet inverse peut toutefois être observé dans un certain nombre d'études. En effet, il existe plusieurs travaux publiés dans la littérature ayant démontré que des reportages positifs au sujet de l'immigration réduisaient les biais de perception raciales et les attitudes négatives (Mastro et al., 2014; Power et al., 1996; Schemer, 2012).

À partir de ces recherches, il est vraisemblable que la manière dont les médias relayent les informations peut avoir une influence sur l'opinion du public au regard de certaines thématiques. Les différentes études mentionnées testent différents types de formulations et celles-ci semblent avoir un impact négatif comme positif sur les attitudes des individus. Par ailleurs, elles se focalisent sur des éléments précis mentionnés dans les reportages ou les articles tels que l'origine de l'individu présenté dans le document ou encore si une population était décrite de manière positive ou négative. Toutefois, ces études ne traitent pas de la forme globale avec laquelle l'information est présentée. En effet, les médias tendent à chercher à capturer l'attention du public (Uribe & Gunter, 2007). En raison de délais courts et d'une charge de travail importante, les journalistes auraient tendance à présenter les informations de manière sensationnelle et en utilisant des formats et rhétoriques spécifiques (Price et al., 1997). Certain.e.s chercheurs.ses ont donc tenté d'évaluer l'impact de ce penchant à relayer l'information de manière dite « sensationnelle » sur les attitudes des individus, notamment concernant des populations minoritaires telles que celles issues de l'immigration.

Framing épisodique et thématique

Dans cette idée, deux types de présentation d'information ont été identifiées dans les médias, les formulations dites « épisodiques » et les formulations dites « thématiques ». Les effets de ces formulations sur les attitudes du public ont été étudiés dans plusieurs recherches en les opposant l'une à l'autre (Aarøe, 2011; Gross, 2008; Hart, 2011; Iyengar, 1994). Selon Gross (2008), les formulations épisodiques présentent un événement comprenant des exemples spécifiques, des études de cas ou un reportage lié à un événement spécifique. Une écriture d'article de type épisodique est généralement utilisée dans le cadre de reportage « choc » et focalise l'attention du public sur un événement, une situation ou un individu (Iyengar, 1994). Cette manière de traiter l'actualité mène le lecteur ou la lectrice à croire que les problématiques sociales exposées peuvent s'expliquer à niveau individuel, comme par exemple la pauvreté qui serait causée par l'inaction d'une personne.

Au contraire, les formulations thématiques placent l'événement dans un contexte plus large en incluant par exemple dans leur présentation des statistiques ou en décrivant les politiques actuelles en lien avec le sujet traité. Ce deuxième type de formulation tend à être utilisé pour des analyses interprétatives allant davantage en profondeur et présentant le contexte social et historique du thème traité dans l'article ou le reportage (Gross, 2008). Ces reportages approfondis impliquent que la responsabilité de la situation se situe non pas au niveau individuel mais plutôt au niveau sociétal, comme par exemple la pauvreté qui serait causée par de mauvaises politiques gouvernementales (Myers, 2009).

En général, les médias seront plus enclins à publier des histoires de type épisodique que thématiques (Iyengar, 1994). Cette dominance de couverture médiatique épisodique mène à une compréhension incohérente du public concernant des sujets sociétaux, économiques et politiques. Par conséquent, cela peut générer la croyance que les individus, davantage que le gouvernement ou la société en général, sont responsables de leur situation ainsi que de trouver une solution à leurs problèmes (Iyengar, 1994). En employant une formulation épisodique, un reportage ou un article peut donc mener un individu à modifier son opinion à propos du sujet traité et modifier ses attitudes envers la population concernée (Iyengar, 1994).

Différent.e.s auteur.e.s ont démontré au travers de thèmes tels que la pauvreté (S.-H. Kim et al., 2012; Myers, 2009), la criminalité (Iyengar, 1996), l'ouragan Katrina (Ben-Porath & Shaker, 2010) ainsi que l'immigration (Aarøe, 2011) qu'une formulation épisodique entrainait une attribution de la responsabilité à l'individu alors qu'une formulation thématique

entrainait une attribution de la responsabilité à la société ou au système politique mis en place. À partir de ces constats, on peut supposer que les articles traitant du sujet des requérant.e.s d'asile de manière épisodique focaliseront l'attention du lecteur ou de la lectrice sur la population ou l'individu présenté et non sur le contexte général de l'immigration vers l'Europe. Je fais donc l'hypothèse qu'à la lecture d'un article formulé de manière épisodique, les individus auront davantage tendance à avoir une opinion négative envers les requérant.e.s d'asile, potentiellement considérés comme responsables de leur situation, comparé à la lecture d'un article formulé de manière thématique sur les requérant.e.s d'asile (H1).

Hypothèse 1 : Une formulation de type épisodique d'un article concernant les requérant.e.s d'asile augmentera davantage les attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile qu'une formulation de type thématique.¹

Cela étant dit, l'impact des formulations épisodiques ou thématiques pourraient ellesmêmes dépendre d'autres facteurs tels que la manière dont est présentée la population ciblée dans un article ou encore la façon dont l'information est traitée par le lecteur ou la lectrice. Ainsi, les prochaines sections discutent de l'émotion suscitée à la lecture d'un article et du discours dit « menaçant » qui sont deux facteurs potentiellement à l'œuvre lorsqu'un article évoque la thématique de l'immigration.

Intensité des émotions ressenties et médias

Souvent dépendants de leur nombre de lecteur.trice.s ou de leur taux d'audience, les médias sont fréquemment à l'affût de l'histoire la plus surprenante ou cherchent à trouver le titre le plus accrocheur, quitte à omettre certains détails propres au contexte de l'histoire. Or, lorsque le traitement médiatique concerne une population minoritaire telle que celle des requérant.e.s d'asile, il est nécessaire de questionner les émotions qui sont potentiellement suscitées par à la lecture de ces articles et l'influence qu'elles pourraient avoir sur les attitudes du public.

Dans son modèle fonctionnel cognitif, Nabi (1999, p.293), argumente que « les émotions discrètes négatives pourraient diriger le traitement de l'information et ainsi modifier l'attitude des individus et les informations qu'ils retiennent d'un article. Ceci, particulièrement si l'émotion suscitée est positivement liée au thème central traité par l'article ». Les recherches de cette auteure se basent sur les théories des émotions fonctionnelles

_

¹ Un modèle théorique reprenant les différentes hypothèses est disponible à la page 17 de ce document.

de Frijda (1986) et celle de Lazarus et Lazarus (1991). Ces théories considèrent les émotions en tant qu'états internes spécifiques générés en réponse à des événements externes. Les émotions varient selon le plaisir subjectif, l'excitation physiologique, l'évaluation cognitive des situations de l'environnement et les tendances comportementales qu'elles évoquent (Frijda, 1986; Scherer, 2005). Par conséquent, si l'on considère les théories des émotions fonctionnelles, il semble pertinent de mesurer les réponses émotionnelles des individus dans les études évaluant l'impact d'un type de rhétorique dans les médias.

Kühne et Schemer (2015) se sont en partie référés au modèle fonctionnel cognitif de Nabi (1999) pour mener leur étude qui a démontré une influence de l'émotion sur le traitement de l'information et la formation d'opinion. Le modèle fonctionnel cognitif de Nabi (1999) postule notamment qu'une fois qu'une émotion spécifique est activée par les éléments d'un article, le traitement, la perception, l'évaluation et ce qui est retenu de l'article seront biaisés par l'expérience émotionnelle. D'autres études suggèrent que les effets de formulation d'un article seront influencés par les réactions émotionnelles des individus à la suite de sa lecture. En effet, les études de Brewer (2001) et Nabi (1998) démontrent que la réponse émotionnelle dépend de la formulation d'un sujet et que les réponses émotionnelles pourraient médier les effets de la formulation sur l'opinion d'un individu.

Emotions et formulation épisodique

La recherche a démontré que les individus pouvaient également ressentir des émotions en réponse aux événements ayant un impact sur le groupe auquel ils s'identifient (e.g. Mackie et al., 2000; Wohl et al., 2006). Les émotions basées sur le groupe sont des expériences personnelles qui peuvent être dirigées envers un événement, des individus ou un groupe social. Dans ce dernier cas, elles sont désignées comme des émotions intergroupes qui sont des émotions résultant d'un sentiment d'appartenance à un certain groupe et ressenties envers un autre groupe (Smith et al., 2007).

Ainsi, différentes émotions peuvent être suscitées lorsqu'un individu traite une information relative à son propre groupe social. Les émotions à l'œuvre dans les processus intergroupes sont notamment la colère, le dégoût, la peur, la pitié, la culpabilité (Cottrell & Neuberg, 2005) et le mépris (Rozin et al., 1999). Il est donc vraisemblable que ces émotions puissent être ressenties à la lecture d'un article au sujet des requérant.e.s d'asile.

Comme il a été mentionné plus tôt dans ce document, il semblerait que les médias traitent davantage les sujets qu'ils publient en utilisant une formulation épisodique (Iyengar,

1994). Ce traitement médiatique épisodique pourrait traduire une volonté d'attirer l'attention et la réaction du public, notamment en cherchant à susciter l'émotion. L'intensité et la valence des émotions ressenties par l'individu à la lecture d'un article pourrait ainsi avoir un impact sur leurs attitudes envers le sujet traité.

Si l'on considère que les émotions dépendent de l'évaluation cognitive de faits et de situations (Frijda, 1986), il est vraisemblable que le type de formulation d'un article, qui influence l'accessibilité à certaines informations sur un sujet, influence le type de réponse émotionnelle qu'une personne peut avoir en lisant un article. Il peut donc être attendu que la formulation épisodique ou thématique d'un article influence non seulement les attitudes d'un individu, mais aussi ses réponses émotionnelles (Gross & D'Ambrosio, 2004).

Quelques auteurs se sont penché sur la question dont notamment Gross (2008). Les articles présentés aux participant.e.s de son étude dépeignaient une femme recevant une lourde peine au tribunal si une certaine loi (devant être votée prochainement par la population) était en vigueur au moment du jugement. Les analyses ont montré qu'une formulation épisodique d'un article engendrait davantage de réponse émotionnelle qu'une formulation thématique. En outre les sentiments de sympathie et de pitié étaient davantage ressentis lorsque la formulation était épisodique et cela était associé à une opposition plus forte à l'encontre du projet de loi (Gross, 2008).

D'autre part, les résultats de l'étude d'Aarøe (2011) ont indiqué que la force relative des formulations épisodiques et thématiques dépendaient de la réponse émotionnelle que ces formulations généraient. Ainsi, lorsque la formulation était thématique et que la réaction émotionnelle du sujet était faible ou inexistante, l'impact sur l'opinion des participant.e.s était plus important que pour une formulation « épisodique ». En revanche, lorsque la réaction émotionnelle était forte, c'était alors la formulation épisodique qui avait le plus d'impact sur l'opinion des participant.e.s. Par ailleurs, la formulation épisodique générait davantage de compassion, de pitié, de colère et de dégoût comparée à la formulation thématique.

Suite à ces constats, il est possible d'envisager que le lien entre le type de formulation et les attitudes envers les requérant.e.s d'asile est en partie expliqué par l'intensité et le type d'émotions ressenties suite à la lecture de l'article.

H2: L'intensité des émotions négatives ressenties suite à la lecture de l'article explique le lien positif entre la formulation épisodique et les attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile.²

Discours menaçant dans les médias :

Un certain nombre d'études ont démontré que la perception des immigré.e.s en tant que menace pouvait contribuer à la formation d'attitudes anti-immigration (Lucassen & Lubbers, 2012; Schneider, 2007; Stephan et al., 1998). La théorie de l'identité sociale de Tajfel (1981) offre une explication à ce phénomène : si l'on considère le fait que les individus sont motivés à maintenir une identité positive, ils auront alors tendance à évaluer négativement les membres d'un hors-groupe qui représentent une menace pour l'intra-groupe. Selon Stephan et Stephan (2000), les individus peuvent se sentir menacés par les personnes migrantes de deux manières différentes : en percevant une menace réaliste ou symbolique. La menace réaliste correspond, par exemple, à une perception des requérant.e.s d'asile comme une menace pour la sécurité du pays dans lequel l'individu réside, en termes de compétition pour des ressources limitées comme l'emploi ou le logement. La menace symbolique, quant à elle, correspond par exemple à la perception que les requérant.e.s d'asile représentent une menace pour la culture du pays dans le pays d'accueil (Stephan & Stephan, 2000).

Le discours politique de certains partis de droite ainsi que les propos utilisés pour décrire le sujet de l'immigration dans les médias pourraient contribuer à cette perception de menace chez les individus. En effet, de manière générale, les travaux de chercheurs réalisés jusqu'à aujourd'hui ont démontré que le traitement que font les médias des minorités est une cause importante des attitudes négatives envers ces population (de Vreese & Boomgaarden, 2007; Igartua & Cheng, 2009). Il a par ailleurs été démontré que les requérant.e.s d'asile sont davantage représenté.e.s dans les médias occidentaux comme « étrangers.ère.s », « illégaux.ales » et « déviant.e.s » (KhosraviNik, 2010; O'Doherty & Lecouteur, 2007).

Concernant le traitement en particulier du groupe minoritaire que sont les migrant.e.s l'étude de Lubbers et Scheepers (2001) a par exemple démontré que le soutien des individus pour un parti de droite radicale en Allemagne était associé à l'attention que les médias ont donnée à la droite radicale durant leur campagne. D'autres études suggèrent également que les campagnes menaçantes des partis populistes de droite contribuent à la formation d'une opinion

² Un modèle théorique reprenant les différentes hypothèses est disponible à la page 17 de ce document.

négative envers les migrants (Schmuck & Matthes, 2015). Les partis populistes de droite ont d'ailleurs généralement recours à des campagnes publicitaires comprenant dans leurs textes et images des éléments de menace symbolique et réaliste (Lucassen & Lubbers, 2012; Schneider, 2007). Prenant en compte ces éléments, il est pertinent de considérer qu'un individu pourrait exprimer des attitudes plus négatives envers les requérant.e.s d'asile après la lecture d'un article dépeignant cette population de manière menaçante.

Précédemment, nous avons pu établir que la couverture médiatique avait davantage tendance à se présenter sous forme épisodique que sous forme thématique. De telle sorte que les individus pourraient être davantage enclin à penser que les individus et minorités présentées dans les médias sont responsables de leur situation plutôt que de considérer le problème dans sa globalité. Ce biais d'attribution des responsabilités pourrait être d'autant plus saillant lorsque le groupe ciblé dans l'article est présenté comme menaçant. Si l'on reprend la théorie de l'identité sociale de Tajfel (1981), l'individu étant motivé à maintenir une identité positive aura tendance à évaluer négativement un autre individu si celui-ci est identifié comme faisant partie d'un hors-groupe. Ainsi, selon la théorie de l'identité sociale, on peut s'attendre à ce que les individus puissent être davantage enclins à attribuer une responsabilité individuelle lorsque la population est perçue comme appartenant à un hors-groupe jugé menaçant.

Allant dans le sens de ce raisonnement, Iyengar (1994) a par exemple démontré qu'aux Etats-Unis, les individus avaient deux fois plus de chances d'attribuer la responsabilité d'un crime à une personne (comparé à la société) quand l'histoire présentée impliquait un criminel afro-américain comparé à un criminel blanc. Par ailleurs, il a été démontré qu'aux États-Unis les personnes afro-américaines étaient surreprésentées comme délinquantes dans les reportages télévisés comparés aux personnes latino-américaines et blanches (Dixon & Linz, 2000). Les familles afro-américaines seraient également surreprésentées dans les médias comme pauvres et dépendantes de l'aide sociale (Dixon, 2017). La Suisse n'est pas exempte de ce type de representation faussée des populations minoritaires. En effet, l'étude de Couttenier et collaborateurs (2019) démontrait qu'il existait un biais médiatique dans la presse suisse car les agressions commises par des étranger.ère.s avaient une probabilité presque deux fois supérieure à celle des suisses d'être couverts par les journaux. Cette tendance à dépeindre les groupes minoritaires d'une autre origine ou étrangers de manière plus négative que le reste de la population pourrait contribuer à une perception de ces groupes comme extérieurs à la majorité de la population. De surcroît, les médias pourraient créer le sentiment que ces groupes

minoritaires seraient responsables de leur situation et ce, d'autant plus s'ils sont décrits de manière menaçante.

Je fais donc l'hypothèse que lorsque la population migrante est présentée de manière épisodique dans un article, les individus auront tendance à avoir davantage d'attitudes négatives envers ce groupe, et ce d'autant plus si l'article utilise une rhétorique menaçante.

H3: L'emploi d'une rhétorique menaçante dans un article à propos de l'immigration modère le lien entre la formulation épisodique et les attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile. De telle sorte qu'un article utilisant une formulation épisodique prédira des attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile, et ce, d'autant plus si l'article utilise une rhétorique menacante.³

Emotions et discours menaçant

Nous avons précédemment pu établir grâce à la littérature que les émotions ressenties à la lecture d'un article et la formulation menaçante avaient une influence sur les attitudes envers les groupes minoritaires tel que les requérant.e.s d'asile. Ce lien ayant été établit, il est à présent pertinent d'étudier le lien potentiel entre les émotion ressenties et la formulation menaçante d'un article.

En effet, il a été établi selon la théorie sur les émotions discutée précédemment que les émotions pouvaient spécifiquement être ressenties envers un autre groupe (Smith et al., 2007). Les émotions notamment ressenties lors de processus intergroupes seraient la colère, le dégoût, la peur, la pitié, la culpabilité et le mépris (Cottrell & Neuberg, 2005; Rozin et al., 1999). Ces émotions sont principalement de valence négative. Il est ainsi possible qu'une rhétorique menaçante décrivant un hors-groupe tel que celui des requérants d'asile génère ou accroisse ce type d'émotion. Cottrell et Neuberg (2005) ont notamment démontré qu'un groupe comme celui des individus d'origine mexicaine induisait un sentiment de menace réaliste (menace envers la propriété) chez les participant.e.s blanc.he.s vivant aux Etats-Unis. Cette menace générait ensuite chez ces participant.e.s des émotions telles que la peur et la colère. Les émotions ressenties par un individu envers un autre groupe semblent donc dépendre de la menace qu'il perçoit de cet autre groupe.

L'étude de Schemer (2012), va également dans le sens de cette réflexion. En effet, l'auteur a d'une part démontré que l'exposition à du contenu médiatique induisant une réponse

14

³ Un modèle théorique reprenant les différentes hypothèses est disponible à la page 17 de ce document.

affective négative envers des groupes minoritaires tels que celui des requérant.e.s d'asile en Suisse produisait et renforçait les émotions négatives ainsi qu'encourageait les individus à porter leur attention sur le même type de contenu médiatique dans le futur. L'utilisation d'une rhétorique menaçante dans les médias semble donc avoir le potentiel, non seulement créer et renforcer des émotions négatives chez le public, mais aussi de maintenir dans le temps les attitudes négatives envers un groupe minoritaire (Dixon, 2008; Schemer, 2012).

Il est donc vraisemblable que la lecture d'un article utilisant une rhétorique menaçante afin de décrire les requérant.e.s d'asile suscite des émotions à valence négative plus intense ainsi que des attitudes plus négatives envers les requérant.e.s d'asile. Je formule donc l'hypothèse suivante :

H4: La formulation menaçante modère le lien indirect entre la formulation épisodique et les attitudes négatives envers les requérants d'asile via l'intensité des émotions négatives ressenties, de telle sorte que la relation de médiation est plus forte quand la formulation est menaçante.⁴

L'étude dans le contexte suisse

Le contexte politique spécifique à la Suisse rend l'étude des attitudes de la population envers l'immigration d'autant plus pertinente. En effet, le système politique suisse de démocratie directe offre la possibilité aux habitant.e.s du pays de voter à plusieurs occasions durant l'année. Ces dernières années, différentes lois ont été acceptées par une majorité de la population au sujet de l'immigration. Pour mentionner quelques exemples, on retrouve notamment l'initiative du 9 novembre 2009 interdisant la construction de nouveaux minarets acceptée à 57% par les citoyen.ne.s, formulée par l'Union Démocratique du Centre (UDC), principal parti conservateur de Suisse. L'initiative du 9 février 2014 visant à limiter « l'immigration de masse » a également été acceptée par une petite majorité des suisses (Barlai et al., 2017).

Durant les semaines menant aux votations, chaque parti du pays tente à renfort de campagnes publicitaires et d'apparition sur des plateaux télévisés de convaincre le peuple d'accepter ou de refuser l'objet soumis au vote. Le vocabulaire souvent anxiogène des partis conservateurs tels que l'UDC au sujet de l'immigration tend alors à faire écho dans les médias suisses. Des thèmes plébiscités par la droite tels que la « criminalité étrangère » ou encore

_

⁴ Un modèle théorique reprenant les différentes hypothèses est disponible à la page 17 de ce document.

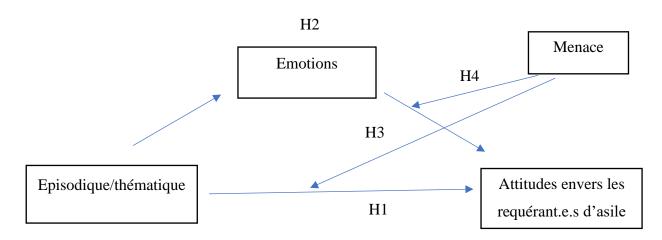
« l'abus de l'aide sociale » sont ainsi fréquemment repris dans la presse du pays (Benesch et al., 2019). Par ailleurs, les médias suisses dépendent notamment de plus en plus de leurs activités digitales qui réclament des émotions. En effet, ce type de journalisme vit de la publicité et a donc besoin que les articles atteignent le plus d'internautes possible. De ce fait, il n'est pas rare de retrouver dans la presse en ligne des articles aux titres accrocheurs relatant des histoires dénuées de leur contexte.

Pour rappel, la Suisse octroie sa protection et une autorisation de séjour aux personnes persécutées et soumises à de sérieux préjudices dans leur pays d'origine ou dans l'impossibilité d'y retourner pour d'autres raisons humanitaires selon la loi fédérale sur l'asile adoptée le 26 juin 1998 (LAsi). La proportion de requérant.e.s d'asile représente 1,4% de la population suisse et 5,7% des personnes étrangères résident de manière permanente en Suisse (Secrétariat d'Etat aux migrations, SEM, 2019). Si l'on prend en considération ces chiffres, les requérant.e.s d'asile ne représentent qu'une faible proportion de la population suisse. Pourtant, le traitement médiatique au sujet de cette population tend à être plus alarmiste que la réalité créant ainsi un terrain propice aux idées reçues et donc à la formation d'attitudes négatives.

L'élaboration des politiques migratoires dépendant en partie de l'opinion publique, il est donc crucial de se pencher sur la manière dont les informations à ce sujet sont relayées à la population. L'étude exposée dans ce travail tente ainsi de démontrer l'influence de différents types de formulation employées fréquemment dans les médias sur les attitudes de la population suisse envers les requérant.e.s d'asile. Le design de cette étude expérimentale repose sur un plan 2x2, manipulant les variables de formulation épisodiques-thématiques et menaçantes-non menaçantes au travers de 4 articles fictifs.

Figure 1

Modèle Théorique



Note: **H1**: formulation épisodique \rightarrow attitudes; **H2**: formulation épisodique \rightarrow émotions \rightarrow attitudes; **H3**: formulation épisodique \rightarrow menace \rightarrow attitudes; **H4**: menace \rightarrow (formulation épisodique \rightarrow émotion \rightarrow attitudes).

Méthode

Le travail qui est présenté dans ce document se base sur des données récoltées par le biais d'un questionnaire en ligne dans le courant de l'année 2019. Hébergé sur la plateforme Limesurvey, ce questionnaire a été co-créé avec Marion Bovey⁵, également mémorante en psychologie sociale et avec l'aide du Doctorant Antoine Roblain, Premier assistant en psychologie sociale à l'Université de Lausanne. Ainsi, certains items présents dans ce questionnaire n'ont pas été utilisés dans le cadre de ce travail. Le questionnaire a été relayé sur différents réseaux sociaux tels que Facebook et LinkedIn mais également par l'intermédiaire de nos différents cercles amicaux et familiaux. Les participant.e.s ont répondu aux différents items de manière individuelle et anonyme. La thématique principale de ce questionnaire était l'immigration, en particulier au sujet des requérant.e.s d'asile. Plusieurs items concernant les données démographiques liées aux participant.e.s ont également été intégrés au début du questionnaire.

_

⁵ Le travail de mémoire de Marion Bovey ayant pour titre « Les requérant.e.s d'asile, une menace ? Analyse de l'influence des médias sur la déshumanisation, les attitudes et les comportements en Suisse » a été complété avec succès en été 2019 (Bovey, 2019)

⁶ L'intégralité du questionnaire tel que présenté aux participant.e.s se trouve en Annexe de ce document (Annexe 5 : Questionnaire p.44).

Population

Les critères requis pour répondre au questionnaire étaient d'être majeur, de vivre en Suisse, de parler le français, et enfin d'avoir la nationalité Suisse. Au total, 199 personnes ont répondu au questionnaire dont 184 correspondants aux critères d'éligibilité de cette étude. L'échantillon retenu comprenait 143 femmes (77.7%) et 41 hommes (22.3%). Les participant.e.s étaient âgés de 18 à 75 ans et la moyenne d'âge était de 32.24 ans (ET = 12.98). Le nombre d'années de formation des répondant.e.s s'étendait de 3 ans à 25 ans avec une moyenne de 16.88 années d'études (ET = 2.93). Pour finir, afin d'évaluer leur orientation politique, les participant.e.s devaient répondre sur une échelle de 1 (représentant la gauche) à 100 (représentant la droite). Les participant.e.s ont donné des réponses avec un minimum de 0 et un maximum de 100, la moyenne de leurs réponses se situant à 30.61 (ET = 22.3).

Opérationnalisation des variables

Variable indépendante de formulation Episodique/Thématique

Une première manipulation expérimentale a été introduite dans le questionnaire afin de tester l'influence du discours épisodique opposé au discours thématique sur les attitudes des participant.e.s envers les requérant.e.s d'asile. Pour ce faire, 2 versions (une thématique et une épisodique) d'un article fictif étaient présentées aux participant.e.s comme provenant d'un quotidien romand et traitant de la thématique des requérant.e.s d'asile (Annexe 4 : Vignettes questionnaire). La première version dite « Thématique » donnait une description de la situation professionnelle des requérant.e.s d'asile. La seconde version dite « épisodique » comprenait la version thématique dans une première partie à laquelle venait s'ajouter un second paragraphe dans lequel se trouvait un court témoignage d'un requérant d'asile. Les participant.e.s ont été assignés aléatoirement à la lecture de l'article thématique et de l'article épisodique (Nthématique = 84 ; Népisodique = 100).

Variable médiatrice : émotions négatives

Suite à la lecture de l'article factice les participant.e.s devaient indiquer à quel point ils avaient ressenti certaines émotions en ayant lu l'article qui leur était assigné. Ils devaient répondre à la question suivante : « À quel point avez-vous ressenti les émotions suivantes durant la lecture de l'extrait ? ». Les réponses se situaient sur une échelle de Likert allant de 1 (pas du tout) à 7 (fortement). Les réponses moyennes étaient de 2.04 (ET = 1.12) avec un minimum de 1 et un maximum de 7. La variable médiatrice regroupe ainsi uniquement 6 items mesurant des émotions de valence négative telles que la colère, le dégoût et le mépris. En effet,

deux items mesurant des émotions de valence positive (pitié et sympathie) ont été retirés afin d'assurer une meilleure fiabilité de la variable (a = .81).

Variable modératrice de formulation Menaçante/Non Menaçante

Une seconde manipulation expérimentale a été introduite dans le questionnaire, dans le but cette fois-ci de mesurer l'influence du discours menaçant opposé à un discours non menaçants sur les attitudes des participant.e.s envers les requérant.e.s d'asile. 2 versions d'un article fictif ont donc été présentées aux participant.e.s comme provenant d'un quotidien roman et traitant de la thématique des requérant.e.s d'asile. La première version dite « Menaçante » décrivait les requérant.e.s d'asile avec une rhétorique menaçante pour la population suisse selon la théorie de Stephan et Stephan (2000). Les participant.e.s ont été assigné.e.s aléatoirement à la lecture de l'article menaçant et de l'article non menaçant (Nmenaçant = 84; Nnonmenaçant = 100).

Cette étude repose donc sur une manipulation expérimentale, manipulée en mode intersujet sur la base d'un plan 2x2. Il existait donc 4 versions d'un même article et les participant.e.s, répartis aléatoirement dans chaque condition, ne lisaient qu'une seule de ces versions d'article (Annexe 4 : Vignettes Questionnaire). Ainsi, il existait une première version d'article menaçante-thématique (N = 46), un seconde version non menaçante-thématique (N = 38), une troisième version menaçante-épisodique (N = 54) et une dernière version non menaçante-épisodique (N = 46).

Par ailleurs, une mesure de vérification expérimentale était effectuée après la lecture de l'article afin de s'assurer que la formulation menaçante élicitait bien un sentiment de menace et que ce n'était pas le cas pour la formulation non-menaçante. 6 items inspirés de la théorie de la menace de Stephan et Stephan (2000) ont été créés et les participant.e.s devaient indiquer à quel point ils étaient en accord avec les 6 affirmations présentées sur une échelle de Likert allant de 1, (« tout à fait d'accord »), à 7, (« pas du tout d'accord »). Les participant.e.s étaient par exemple confronté.e.s à l'affirmation suivante : « Le taux de criminalité pourrait augmenter avec le nombre de demandeurs d'asile. ». Les items ont été rassemblés en une variable dont la fiabilité était satisfaisante (a = .81). Le sentiment de menace pour les participant.e.s ayant lu un article menaçant était en moyenne de 2.53 (ET = .1.11) et pour les participant.e.s ayant lu un article non-menaçant, la moyenne était de de 2.30 (ET = 1.20). Le niveau de menace est ainsi relativement bas si l'on considère que le niveau maximal de menace est de 7.

Attitudes initiales

Cette variable d'attitudes initiales a été introduite dans le questionnaire avant la lecture de l'article factice afin d'obtenir un score d'attitudes de base à comparer avec les attitudes après la manipulation expérimentale. Afin de mesurer les attitudes initiales, les participant.e.s devaient répondre à l'item suivant : « Pensez-vous que les politiques suisses envers les demandeurs d'asile devraient favoriser ou restreindre leur arrivée sur le territoire suisse ? ». Les participant.e.s devaient répondre sur une échelle de Likert allant de 1 « Fortement restreindre » à 5 « Fortement favoriser ». L'attitude initiale moyenne des participant-e-s était de 3.79 avec un minimum de 1 et un maximum de 5.

Variable dépendante : Attitudes post-manipulation

Les attitudes post-manipulation expérimentale ont été mesurées à la suite de la lecture de l'article factice. Les participant.e.s devaient répondre à 12 items traduits de l'échelle de mesure ATAS4 (attitudes Towards Asylum Seekers scale) de Pedersen et collaborateurs (2011). Les participant.e.s étaient ainsi confronté.e.s aux types d'affirmations suivantes : « Si les demandeurs d'asile ont besoin d'un refuge, ils devraient en recevoir un. » ou encore «Les demandeurs d'asile n'essaient pas de s'intégrer à la société suisse. » . Ils ou elles devaient indiquer à quel point ils ou elles étaient en accord avec les affirmations présentées sur une échelle de Likert allant de 1 (« tout à fait d'accord »), à 7 (« pas du tout d'accord). Un score faible correspondait à des attitudes favorables alors qu'un score élevé correspondait à des attitudes défavorables envers les requérant.e.s d'asile. Les items ont été rassemblés en une variable dont la fiabilité était satisfaisante (a = .88). Les attitudes post-manipulation étaient en moyenne de 4.25 (ET = .44) avec un minimum de 1 et un maximum de 7.

Résultats

Stratégie analytique

En premier lieu, les données ont été nettoyées, c'est-à-dire que les items nécessaires ont été inversés et que la fiabilité des mesures créées a été testée. Ensuite, une régression linéaire multiple incluant les variables dépendantes, indépendantes, médiatrices et modératrices ont été effectuées afin d'explorer la première hypothèse postulant qu'une formulation épisodique prédisait les attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile (H1). Dans un second temps, une médiation modérée a été effectuée à l'aide de PROCESS afin de tester tout d'abord l'effet de la variable médiatrice des émotions négatives ressenties sur le lien entre formulation épisodique/thématique et attitudes (H2). Cette médiation modérée a également permis de tester

la troisième hypothèse supposant une modération du lien entre la formulation épisodique/thématique et les attitudes à travers la formulation menaçante (H3). Finalement, cette analyse a permis de tester l'hypothèse 4 postulant que la formulation menaçante avait une influence sur le lien entre la formulation épisodique, les émotions négatives ressenties et les attitudes des participant.e.s (H4).

Régressions linéaires

Dans un premier temps, une régression linéaire multiple comprenant les variables indépendante et modératrice a été effectuée afin de mesurer les effets principaux.⁷

Tableau 1

Régressions linéaires avec les Attitudes comme Variable Dépendante

Variables	Attitudes					
	b	ES	Bêta	t	Sig.	
(Constante)	-2.36	7.11		-0.33	0.74	
Âge	0.00	0.04	0.03	0.63	0.52	
Genre	0.04	0.1	0.01	0.37	0.7	
Education	0.00	0.01	0.00	0.03	0.97	
Orientation Politique	0.00	0.00	0.02	0.45	0.65	
Check Menace	0.5	0.05	0.6	9.8	0.00	
Attitudes initiales	-0.26	0.07	-0.23	-3.7	0.00	
Episodique (0.5) vs Thématique (-0.5)	0.16	0.09	0.08	1.82	0.07	
Menace (0.5) vs Non Menaçant (05)	-0.09	0.09	-0.04	-0.97	0.33	
Emotions	-0.00	0.04	-0.00	-0.09	0.92	

Comme nous pouvons le voir dans le Tableau 1, l'analyse ne démontre aucun effet significatif des variables de contrôle. En revanche, la variable de vérification de l'effet de la manipulation expérimentale de la menace est significative (b = .50, ES = .05; p < .001). Ce qui signifie que plus le sentiment de menace était élevé suite à la lecture de l'article, plus les attitudes du ou de la participant.e était négative envers les requérants d'asile. La variable mesurant les attitudes initiales des participant.e.s envers les requérant.e.s d'asile prédit également les attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile (b = -.59, ES = .08; p < .001).

_

⁷ L'output de ce tableau figure en Annexe (Annexe 2 : Output SPSS des analyses principales)

Concernant la variable indépendante de formulation épisodique et thématique, celle-ci présente un lien statistiquement marginal, bien que non significatif (b = .16, ES = .09; p = .07)⁸. En effet, la formulation épisodique semble davantage générer des attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile comparée à la formulation épisodique. L'hypothèse 1 est donc partiellement confirmée.

Médiation modérée

Dans le but de tester ma seconde, troisième et quatrième hypothèse, une médiation modérée a été effectuée en utilisant le modèle 15 de PROCESS sur le logiciel statistique SPSS. Les variables de l'âge, du genre, du niveau d'éducation et les attitudes initiales ont été contrôlées dans ce modèle.

Tout d'abord, le modèle complet est significatif (Rcarré = .42, MET = .56, p = .00). L'analyse du modèle avec interactions révèle ensuite que les effets principaux de la formulation épisodique/thématique et des émotions ne prédisent pas significativement les attitudes envers les requérant.e.s d'asile, bien que l'effet de la formulation épisodique/thématique reste marginal (b = .20, ES = .11, t(173) = 1.74, p = .08). En outre, la formulation épisodique/thématique n'est pas corrélée avec les émotions négatives ressenties (b = .05, ES = .17, t(173) = .32, p = .74). Ces résultats nous permettent donc de réfuter l'hypothèse 2 supposant une médiation des émotions négatives ressenties sur le lien entre la formulation épisodique et les attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile. Toutefois, les résultats montrent un lien significatif entre la variable contrôle de l'orientation politique avec les attitudes (b = .00, ES = .00, t(173) = 2.22, p = .02), ainsi qu'un lien significatif entre les attitudes initiales et les attitudes envers les requérant.e.s d'asile (b = -.58, ES = .09, t(173) = -5.91, p = .00)¹⁰.

Ensuite, l'interaction entre la formulation épisodique/thématique et la menace n'est pas significative (b = -.10, ES = .22, t(173) = -.45, p = .65). Par ailleurs, l'effet principal de la menace ne prédit pas les attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile (b = .01, ES = .24, t(173) = .05, p = .95). Ces résultats réfutent la troisième hypothèse stipulant qu'une formulation

⁸ Des analyses supplémentaires ont été effectuées afin de vérifier si le résultat était le même lorsque la variable médiatrice ne figurait pas dans les analyses de régression. Les résultats sont restés toutefois inchangés (Annexe 1 : Analyses statistiques complémentaires).

⁹ L'output du modèle de médiation modérée est disponible en Annexe (Annexe 2 : Output SPSS des analyses principales).

¹⁰ La médiation modérée a été effectuée également sans utiliser les attitudes initiales comme variable de contrôle. Les résultats ne diffèrent toutefois pas des analyses de médiation modérée avec les attitudes initiales comme variable de contrôle.

épisodique prédit les attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile, et ce, d'autant plus si la formulation est menaçante.

Enfin, l'analyse de l'index de médiation modérée (*index* = -.00 [-.54; .35]) permet de conclure à l'absence de modération de la formulation menaçante sur la médiation. Lorsque l'on observe les effets indirects conditionnels pour davantage de détails, ils nous indiquent que la médiation n'est pas modifiée lorsque la formulation est menaçante (*Effet indirect* = -.00 [-.03; .03]) ou non-menaçante (*Effet indirect* = .00 [-.03; .03]). Cela réfute donc la quatrième hypothèse formulée de la manière suivante : la formulation menaçante modère le lien indirect entre la formulation épisodique et les attitudes négatives envers les requérants d'asile via l'intensité des émotions négatives ressenties, de telle sorte que la relation de médiation est plus forte quand la formulation est menaçante.

Discussion

Cette recherche avait pour but de questionner le rôle des médias dans la formation des attitudes de la population suisse envers les requérant.e.s d'asile, et ce, en examinant en particulier l'impact de la formulation épisodique et thématique d'un article, les émotions ressenties à sa lecture et son caractère potentiellement menaçant.

Les résultats ont montré que la première hypothèse stipulant que la formulation épisodique augmentait davantage les attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile comparée à la formulation thématique, a été partiellement vérifiée (H1). Ainsi, les participant.e.s exposé.e.s à un article formulé de manière épisodique ont obtenu un score plus élevé d'attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile comparé aux participant.e.s exposé.e.s à un article formulé de manière thématique. Ces résultats soutiennent les travaux précédemment menés testant l'effet de formulation épisodique et thématique sur les attitudes des individus (Ben-Porath & Shaker, 2010; Iyengar, 1996; Kim et al., 2012; Myers, 2009). Pour rappel, ces études considéraient que les formulations de type épisodique entraînaient une attribution de la responsabilité à l'individu et non à la société, et par conséquent, qu'une augmentation des attitudes négatives envers les individus présentés dans la manipulation expérimentale serait observée. Ces résultats soulignent notamment l'importance de replacer une information dans son contexte pour mieux comprendre une problématique. Si l'on considère que la presse suisse fait davantage usage de formulation épisodique que thématique, cela pourrait expliquer les attitudes négatives de la population au sujet de l'immigration et des requérant.e.s d'asile. De plus, le rôle des médias est à prendre en

compte concernant les résultats de certaines votations ou encore la popularité de partis de droite en Suisse, tels que l'UDC.

Ensuite, la seconde hypothèse établissant que les émotions ressenties à la lecture de l'article médiaient le lien entre le type de formulation épisodique et les attitudes négatives a été rejetée (H2). Il est possible que les articles présentés dans le questionnaire n'aient pas suffi à susciter suffisamment d'émotions chez les participant.e.s pour qu'elles expliquent le lien positif entre la formulation épisodique et les attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile. Rappelons que la moyenne des émotions ressenties à la lecture de l'article était de 2.04 (*ET* = 1.12) sur une échelle de Lickert allant de 1 (pas du tout) à 7 (forte émotion ressentie). Les émotions ressenties suite à la lecture de l'article étaient donc de plutôt faible intensité. Néanmoins, l'écart-type en lien avec cette moyenne indique une relativement grande variabilité des réponses. Ainsi, cela pourrait suggérer que les répondant.e.s ont pu exprimer une certaine intensité d'émotion dans leur différentes réponses mais que cela ne prédisait pas une augmentation des attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile. En effet, il est plausible que les répondant.e.s exprimaient une forte intensité, par exemple de colère suite à la lecture de l'article non pas envers les requérant.e.s d'asile mais plutôt en raison d'une indignation face aux propos tenus dans l'article¹¹.

Ensuite, les analyses testant l'effet de modération de la troisième hypothèse n'ont pas montré d'effet significatif. Ainsi, l'hypothèse supposant un effet modérateur de la menace sur le lien entre la formulation épisodique et des attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile a été rejetée (H3). Il est possible que la lecture du seul article présenté dans le questionnaire ne suffise pas à créer un sentiment de menace chez les participant.e.s et ainsi influencer leurs attitudes envers les requérant.e.s d'asile. Pour rappel, les analyses ont également indiqué une influence des variables contrôle des attitudes initiales et de l'orientation politique sur les attitudes envers les requérant.e.s d'asile après lecture de la vignette. Cela indique donc dans un premier temps que les attitudes initiales sont peu influencées par la lecture de la vignette. Un effet tendanciel de la formulation épisodique et thématique est observé mais la formulation menaçante ne semble pas provoquer l'effet attendu sur les attitudes. De même, le fait que l'orientation politique du participant prédise les attitudes envers les requérant.e.s d'asile post-

_

¹¹ Des analyses supplémentaires ont été effectuées afin de tester s'il existait un lien entre les différentes émotions et les attitudes. Ces analyses ne sont toutefois pas concluantes (Annexe 1 : Analyses statistiques complémentaires).

vignette indique que la formulation menaçante a peu d'effet au-delà des opinions politiques déjà formées au préalable.

Finalement, la quatrième hypothèse supposant que la formulation menaçante modérait le lien entre la formulation épisodique, les émotions négatives et les attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile a été rejetée. L'absence de médiation des émotions sur le lien entre la formulation épisodique et les attitudes peut en partie expliquer ce résultat. De plus, comme il l'a été expliqué concernant l'hypothèse 2, l'intensité moyenne des émotions négatives ressenties par les participant.e.s était relativement faible. Rappelons également que la variable de vérification de la manipulation expérimentale de la menace a indiqué des moyennes relativement faibles de menace perçue par les participant.e.s (Menaçant : M = 2.53, ET = 1.11; Non-menaçant : M = 2.30, ET = 1.20). Aussi, on peut observer que ces moyennes différaient peu l'une de l'autre. Il est ainsi possible que la manipulation expérimentale de formulation menaçante n'ait pas eu l'effet recherché.

Biais et limites de l'étude

Un certain nombre de biais et limites sont à mentionner dans cette étude. Tout d'abord l'échantillon utilisé dans les analyses comprenait 143 femmes pour 41 hommes, ce qui n'est pas représentatif de la population et ne permet donc pas de généraliser les résultats à l'ensemble de la population suisse. Par ailleurs, les répondant.e.s ont été recruté.e.s via les réseaux sociaux et nos propres cercles de connaissance. Par conséquent, il est possible qu'une majorité des personnes ayant répondu au questionnaire provienne d'un milieu privilégié et qu'elles aient eu accès à des études plus avancées et donc des connaissances plus approfondies concernant la situation actuelle des requérant.e.s d'asile. Si l'on regarde le nombre moyen d'années d'éducation des répondant.e.s, (M = 16.88, ET = 2.93) on peut effectivement observer que ce chiffre est plutôt élevé si l'on considère que le nombre d'années d'école obligatoire en Suisse est de 11 ans. À ce sujet, l'étude de Biek et collaborateurs (1996) indique que les sujets ayant davantage de connaissances préalables à propos de minorités ethniques sont moins dépendants des informations présentées dans les médias quant à la formation de leurs attitudes en comparaison de personnes ayant moins de connaissances préalables. Enfin, les participant.e.s à l'étude ont indiqué (sur une échelle de 0 - représentant la gauche, à 100 - représentant la droite) leur orientation politique. Les analyses montrent que l'échantillon était en moyenne d'orientation politique de gauche (M = 30.61, ET = 22.3) ce qui laisse penser que les répondant.e.s étaient potentiellement plus réticent.e.s à exprimer des attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile car celles-ci ne correspondent pas aux idéologies propres aux partis de gauche. Cette hypothèse est notamment soutenue par la recherche de Keum et collaborateurs (2005) ayant démontré que l'orientation politique modérait les effets de formulation.

Concernant la variable indépendante de formulation épisodique et thématique, il est possible qu'elle ne traduise pas les effets recherchés selon la théorie originale d'Iyengar (1994). En effet, dans les différentes études mesurant l'impact de la formulation épisodique opposée à la formulation thématique, la condition épisodique était présentée sous la forme d'un article ou d'un reportage concernant un événement ponctuel alors que la condition thématique était présentée sous la forme d'un documentaire ou d'une analyse de contexte (Aarøe, 2011; Gross, 2008; Hart, 2011; Iyengar, 1996). Bien que le thème et un certain nombre d'éléments présentés dans les deux conditions soient identiques, les histoires étaient différentes l'une de l'autre dans leur forme. Or, les articles fictifs utilisés dans le cadre des manipulations expérimentales de cette recherche ont été développés de manière à ce qu'ils soient le plus identiques possible à des fins méthodologiques. De ce fait, la condition thématique présentait un court descriptif de la situation actuelle des requérant.e.s d'asile concernant leur possibilité d'emploi et la condition épisodique présentait un témoignage de requérant d'asile en plus de ce même descriptif. Ainsi, il est possible que cette manipulation permette de mesurer l'effet du témoignage d'un individu faisant partie de la population décrite dans l'article et non l'effet d'une formulation épisodique ou thématique. Afin de vérifier que l'effet était bien celui recherché, il aurait été pertinent d'ajouter une mesure de l'attribution de responsabilité comme le suggère la théorie d'Iyengar (1994). Une recherche future impliquant les mêmes variables tout en vérifiant l'attribution de la responsabilité à la population ciblée suite à la lecture de l'article épisodique serait donc pertinente.

D'autres perspectives de recherches sont également à envisager afin d'évaluer l'impact des médias sur nos attitudes au sujet de l'immigration. Des recherches ont notamment mis en avant une amélioration des attitudes envers les requérant.e.s d'asile suite à la lecture d'un article formulé de manière spécifique peuvent être envisagées. Il a par exemple été démontré qu'augmenter la saillance de l'identité sociale supérieure (l'humanité étant ici la catégorie sociale supérieure aux groupes tels que les suisses et les requérant.e.s d'asile) réduisait la pensée stéréotypique et les attitudes négatives à l'égard du hors groupe (Gaertner et al., 2000; Richardson, 2005). À partir de ce constat, Schemer (2012) a notamment prouvé dans son étude que le fait de mettre l'accent sur l'équité et l'universalisme réduisait les processus de

catégorisation sociale et les attitudes négatives envers les migrant.e.s. Une perspective future de recherche pourrait ainsi être d'analyser l'effet modérateur de la saillance de l'identité sociale supérieure dans le lien entre la formulation thématique et une réduction des attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile. Une combinaison entre un discours mettant l'accent sur l'universalisme et replaçant les requérant.e.s d'asile dans leur contexte pourrait en effet avoir un impact positif sur les attitudes envers cette population.

Conclusion

Ce travail se focalise sur l'impact négatif que peut avoir la formulation d'un article sur les attitudes des individus envers les requérant.e.s d'asile. Il met en avant notamment les mécanismes à l'œuvre lorsque les types de formulation épisodique et thématique ainsi que menaçante ou non menaçante sont employées. L'intensité des émotions négatives ressenties à la lecture de l'article est également avancée comme une potentielle explication du lien entre la formulation épisodique et les attitudes négatives envers les requérant.e.s d'asile.

La littérature présentée dans ce travail indique qu'un grand nombre de recherches soulignent l'impact que peut avoir un article sur la formation d'attitudes envers un sujet spécifique. À travers son système politique de démocratie directe, la Suisse est un pays où les attitudes de la population à l'égard de certaines minorités durant des périodes de votations peuvent avoir un impact important sur le futur de tout un groupe de personnes. On retrouve pourtant encore trop souvent dans les médias des articles et reportages se focalisant sur une représentation de l'immigration comme une menace pour l'économie ou la sécurité du pays. La presse suisse ayant un devoir théorique de neutralité devrait prendre en compte ces éléments et la responsabilité qu'elle peut avoir dans les décisions prises au sein du pays.

Un exemple édifiant du traitement médiatique au sujet de l'immigration et du racisme peut être observé en ce moment-même. En effet, la vague d'indignation se déroulant actuellement dans le monde concernant la mort de George Floyd aux Etats Unis et les manifestations anti-racistes qui s'en sont suivies sont largement relayées par les médias. Différentes positions sont discutées au travers de reportages et articles traduisant parfois l'ignorance de certaines personnes au sujet de la problématique du racisme systémique. Cette actualité permet pourtant d'ouvrir le débat et les médias ont ainsi l'occasion de le relayer afin de permettre une prise de conscience de la population à ce sujet. Le dernier débat Infrarouge posant la simple question

« La Suisse est-elle raciste ? » en est une belle illustration¹². Bien que les intervenant.e.s n'aient pas tous répondu de manière positive à cette question, le débat est ouvert et le public suisse a ainsi la possibilité de réfléchir et de développer son opinion au sujet du racisme et de l'immigration. Ainsi, cette actualité rappelle plus que jamais qu'il est fondamental que les médias réduisent leur contenu sensationnaliste et réducteur au profit de débats et d'informations objectives au sujet de l'immigration et des attitudes négatives envers des groupes tel que celui les requérant.e.s d'asile afin de limiter les croyances erronées et les idées reçues.

-

 $^{^{12}}$ Débat Infrarouge « La Suisse est-elle raciste » du mercredi 10 juin : https://www.rts.ch/play/tv/infrarouge/video/la-suisse-est-elle-raciste?id=11391022

Références bibliographiques

- Aarøe, L. (2011). Investigating Frame Strength: The Case of Episodic and Thematic Frames.

 *Political Communication, 28(2), 207-226.

 https://doi.org/10.1080/10584609.2011.568041
- Barlai, M., Fähnrich, B., Griessler, C., & Rhomberg, M. (2017). *The Migrant Crisis: European Perspectives and National Discourses*. LIT Verlag Münster.
- Benesch, C., Loretz, S., Stadelmann, D., & Thomas, T. (2019). Media coverage and immigration worries: Econometric evidence. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 160, 52-67. https://doi.org/10.1016/j.jebo.2019.02.011
- Ben-Porath, E. N., & Shaker, L. K. (2010). News Images, Race, and Attribution in the Wake of Hurricane Katrina. *Journal of Communication*, 60(3), 466-490. https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.2010.01493.x
- Boomgaarden, H. G., & Vliegenthart, R. (2007). Explaining the rise of anti-immigrant parties:

 The role of news media content. *Electoral Studies*, 26(2), 404-417.

 https://doi.org/10.1016/j.electstud.2006.10.018
- Bovey, M. (2019). Les requérant.e.s d'asile, une menace? Analyse de l'influence des médias sur la déshumanisation, les attitudes et les comportements en Suisse [Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques]. https://serval.unil.ch/notice/serval:BIB_S_29465
- Brader, T., Valentino, N. A., & Suhay, E. (2008). What Triggers Public Opposition to Immigration? Anxiety, Group Cues, and Immigration Threat. *American Journal of Political Science*, 52(4), 959-978. https://doi.org/10.1111/j.1540-5907.2008.00353.x
- Brewer, P. R. (2001). Value Words and Lizard Brains: Do Citizens Deliberate About Appeals to Their Core Values? *Political Psychology*, 22(1), 45-64. https://doi.org/10.1111/0162-895X.00225

- Cacciatore, M. A., Scheufele, D. A., & Iyengar, S. (2016). The End of Framing as we Know it
 ... and the Future of Media Effects. *Mass Communication and Society*, 19(1), 7-23.
 https://doi.org/10.1080/15205436.2015.1068811
- Cottrell, C. A., & Neuberg, S. L. (2005). Different Emotional Reactions to Different Groups:

 A Sociofunctional Threat-Based Approach to « Prejudice ». *Journal of Personality and Social Psychology*, 88(5), 770-789. https://doi.org/10.1037/0022-3514.88.5.770
- d'Haenens, L., & de Lange, M. (2001). Framing of asylum seekers in Dutch regional newspapers. *Media, Culture* & *Society*, 23(6), 847-860. https://doi.org/10.1177/016344301023006009
- de Vreese, C. H., & Boomgaarden, H. G. (2007). Dramatic Real-world Events and Public Opinion Dynamics: Media Coverage and its Impact on Public Reactions to an Assassination. *International Journal of Public Opinion Research*, 19(3), 354-366. https://doi.org/10.1093/ijpor/edm012
- Dixon, T. L. (2008). Network News and Racial Beliefs: Exploring the Connection Between National Television News Exposure and Stereotypical Perceptions of African Americans. *Journal of Communication*, 58(2), 321-337. https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.2008.00387.x
- Dixon, T. L. (2017). A dangerous distortion of our families: Representations of families, by race, in news and opinion media. *Retrieved January*, *13*, 2018.
- Dixon, T., & Linz, D. (2000). Overrepresentation and underrepresentation of African Americans and Latinos as lawbreakers on television news. *Journal of Communication*, 50(2), 131-154. https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.2000.tb02845.x
- Domke, D., McCoy, K., & Torres, M. (1999). News Media, Racial Perceptions, and Political Cognition. *Communication Research*, 26(5), 570-607. https://doi.org/10.1177/009365099026005003

- Frijda, N. H. (1986). The Emotions. Cambridge University Press.
- Gaertner, S. L., Dovidio, J. F., & Samuel, G. (2000). *Reducing intergroup bias: The common ingroup identity model*. Psychology Press.
- Gilliam, F. D., & Iyengar, S. (2000). Prime Suspects: The Influence of Local Television News on the Viewing Public. *American Journal of Political Science*, 44(3), 560. https://doi.org/10.2307/2669264
- Gross, K. (2008). Framing Persuasive Appeals: Episodic and Thematic Framing, Emotional Response, and Policy Opinion. *Political Psychology*, 29(2), 169-192. https://doi.org/10.1111/j.1467-9221.2008.00622.x
- Gross, K., & D'Ambrosio, L. (2004). Framing Emotional Response. *Political Psychology*, 25(1), 1-29. https://doi.org/10.1111/j.1467-9221.2004.00354.x
- Hart, P. S. (2011). One or Many? The Influence of Episodic and Thematic Climate Change Frames on Policy Preferences and Individual Behavior Change. *Science Communication*, 33(1), 28-51. https://doi.org/10.1177/1075547010366400
- Igartua, J.-J., & Cheng, L. (2009). Moderating Effect of Group Cue While Processing News on Immigration: Is the Framing Effect a Heuristic Process? *Journal of Communication*, 59(4), 726-749. https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.2009.01454.x
- Iyengar, S. (1994). *Is Anyone Responsible?: How Television Frames Political Issues*.

 University of Chicago Press.
- Iyengar, S. (1996). Framing Responsibility for Political Issues. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 546(1), 59-70. https://doi.org/10.1177/0002716296546001006
- Kahneman, D., & Tversky, A. (1984). Choices, values, and frames. *American Psychologist*, 39(4), 341-350. https://doi.org/10.1037/0003-066X.39.4.341

- Keum, H., Hillback, E. D., Rojas, H., Zuniga, H. G. D., Shah, D. V., & Mcleod, D. M. (2005).
 Personifying the Radical. *Human Communication Research*, 31(3), 337-364.
 https://doi.org/10.1111/j.1468-2958.2005.tb00875.x
- KhosraviNik, M. (2010). The representation of refugees, asylum seekers and immigrants in British newspapers: A critical discourse analysis. *Journal of Language and Politics*, 9(1), 1-28. https://doi.org/10.1075/jlp.9.1.01kho
- Kim, S., Carvalho, J. P., Davis, A. G., & Mullins, A. M. (2011). The View of the Border: News Framing of the Definition, Causes, and Solutions to Illegal Immigration. *Mass Communication and Society*, 14(3), 292-314. https://doi.org/10.1080/15205431003743679
- Kim, S.-H., Shanahan, J., & Choi, D.-H. (2012). TV News Framing Supports Societal Poverty Solutions. *Newspaper Research Journal*, *33*(1), 101-112. https://doi.org/10.1177/073953291203300108
- Kühne, R., Weber, P., & Sommer, K. (2015). Beyond Cognitive Framing Processes: Anger Mediates the Effects of Responsibility Framing on the Preference for Punitive Measures: Beyond Cognitive Framing Processes. *Journal of Communication*, 65(2), 259-279. https://doi.org/10.1111/jcom.12151
- Lazarus, R. S., & Lazarus, R. S. (1991). *Emotion and adaptation*. Oxford University Press on Demand.
- Lubbers, M., & Scheepers, P. (2001). Explaining the Trend in Extreme Right-Wing Voting:

 Germany 1989–1998. *European Sociological Review*, 17(4), 431-449.

 https://doi.org/10.1093/esr/17.4.431
- Lucassen, G., & Lubbers, M. (2012). Who Fears What? Explaining Far-Right-Wing Preference in Europe by Distinguishing Perceived Cultural and Economic Ethnic Threats.

- *Comparative Political Studies*, *45*(5), 547-574. https://doi.org/10.1177/0010414011427851
- Mastro, D., Tukachinsky, R., Behm-Morawitz, E., & Blecha, E. (2014). News Coverage of Immigration: The Influence of Exposure to Linguistic Bias in the News on Consumer's Racial/Ethnic Cognitions. *Communication Quarterly*, 62(2), 135-154. https://doi.org/10.1080/01463373.2014.890115
- Myers, P. D. (2009). The effects of information framing, recipient emotion, and individual characteristics on message persuasiveness: Preparing for bioterrorism [Ph.D.]. https://search.proquest.com/docview/304856509/abstract/DFC008D649BD4F54PQ/1
- Nabi, R. L. (1998). The effect of disgust-eliciting visuals on attitudes toward animal experimentation. *Communication Quarterly*, 46(4), 472-484. https://doi.org/10.1080/01463379809370116
- Nabi, R. L. (1999). A Cognitive-Functional Model for the Effects of Discrete Negative Emotions on Information Processing, Attitude Change, and Recall. *Communication Theory*, 9(3), 292-320. https://doi.org/10.1111/j.1468-2885.1999.tb00172.x
- O'Doherty, K., & Lecouteur, A. (2007). "Asylum seekers", "boat people" and "illegal immigrants": Social categorisation in the media*. *Australian Journal of Psychology*, 59(1), 1-12. https://doi.org/10.1080/00049530600941685
- Pedersen, A., Attwell, J., & Heveli, D. (2011). Prediction of negative attitudes toward Australian asylum seekers: False beliefs, nationalism, and self-esteem. *Australian Journal of Psychology*, *57*, 148-160. https://doi.org/10.1080/00049530500125157
- Power, J. G., Murphy, S. T., & Coover, G. (1996). Priming Prejudice How Stereotypes and Counter-Stereotypes Influence Attribution of Responsibility and Credibility among Ingroups and Outgroups. *Human Communication Research*, 23(1), 36-58. https://doi.org/10.1111/j.1468-2958.1996.tb00386.x

- Price, V., Tewksbury, D., & Powers, E. (1997). Switching trains of thought: The impact of news frames on readers' cognitive responses. *Communication Research*, 24(5), 481-506. https://doi.org/10.1177/009365097024005002
- Richardson, J. D. (2005). Switching Social Identities: The Influence of Editorial Framing on Reader Attitudes Toward Affirmative Action and African Americans. *Communication Research*, 32(4), 503-528. https://doi.org/10.1177/0093650205277321
- Rozin, P., Lowery, L., Imada, S., & Haidt, J. (1999). The CAD triad hypothesis: A mapping between three moral emotions (contempt, anger, disgust) and three moral codes (community, autonomy, divinity). *Journal of Personality and Social Psychology*, 76(4), 574-586. https://doi.org/10.1037/0022-3514.76.4.574
- Schemer, C. (2012). The Influence of News Media on Stereotypic Attitudes Toward Immigrants in a Political Campaign. *Journal of Communication*, 62(5), 739-757. https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.2012.01672.x
- Scherer, K. R. (2005). What are emotions? And how can they be measured? *Social Science Information*, 44(4), 695-729. https://doi.org/10.1177/0539018405058216
- Schmuck, D., & Matthes, J. (2015). How Anti-immigrant Right-wing Populist Advertisements

 Affect Young Voters: Symbolic Threats, Economic Threats and the Moderating Role
 of Education. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 41(10), 1577-1599.

 https://doi.org/10.1080/1369183X.2014.981513
- Schneider, S. L. (2007). Anti-Immigrant Attitudes in Europe: Outgroup Size and Perceived

 Ethnic Threat. *European Sociological Review*, 24(1), 53-67.

 https://doi.org/10.1093/esr/jcm034
- Schwarz, N., & Bohner, G. (2007). The Construction of Attitudes. In A. Tesser & N. Schwarz (Éds.), *Blackwell Handbook of Social Psychology: Intraindividual Processes* (p. 436-457). Blackwell Publishers Inc. https://doi.org/10.1002/9780470998519.ch20

- Smith, E. R., Seger, C. R., & Mackie, D. M. (2007). Can emotions be truly group level? Evidence regarding four conceptual criteria. *Journal of Personality and Social Psychology*, 93(3), 431-446. https://doi.org/10.1037/0022-3514.93.3.431
- Stephan, W. G., & Stephan, C. W. (2000). An integrated threat theory of prejudice. In *Reducing* prejudice and discrimination (p. 23-45). Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
- Stephan, W. G., Ybarra, O., Martnez, C. M., Schwarzwald, J., & Tur-Kaspa, M. (1998).

 Prejudice toward Immigrants to Spain and Israel: An Integrated Threat Theory

 Analysis. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 29(4), 559-576.

 https://doi.org/10.1177/0022022198294004
- Tajfel, H. (1981). *Human groups and social categories: Studies in social psychology*.

 Cambridge University Press.
- Uribe, R., & Gunter, B. (2007). Are 'Sensational' News Stories More Likely to Trigger Viewers' Emotions than Non-Sensational News Stories?: A Content Analysis of British TV News. *European Journal of Communication*, 22(2), 207-228. https://doi.org/10.1177/0267323107076770
- Vliegenthart, R., & Roggeband, C. (2007). Framing Immigration and Integration:

 Relationships between Press and Parliament in the Netherlands. *International Communication Gazette*, 69(3), 295-319. https://doi.org/10.1177/1748048507076582

Annexes

Annexe 1 : Analyses statistiques complémentaires	37
Annexe 2 : Output SPSS des analyses principales	38
Annexe 3 : Syntaxe SPSS	40
Annexe 4 : Vignettes Questionnaire	49
Annexe 5 : Questionnaire	52

Annexe 1 : Analyses statistiques complémentaires

Tableau 2

Régression linéaire multiple avec les attitudes comme variable dépendante, sans variable médiatrice

Variables		A	Attitudes		
	b	ES	Bêta	t	Sig.
(Constante)	-2.23	6.97		-0.32	0.74
Âge	0.00	0.04	0.03	0.62	0.53
Genre	0.04	0.1	0.01	0.37	0.7
Education	0.00	0.01	0.00	0.03	0.97
Orientation Politique	0.00	0.00	0.02	0.45	0.64
Check Menace	0.5	0.05	0.6	9.84	0.00
Attitudes initiales	-0.26	0.07	-0.23	-3.73	0.00
Episodique (0.5) vs Thématique (-0.5)	0.16	0.09	0.08	1.82	0.07
Menace (0.5) vs Non Menaçant (05)	-0.09	0.09	-0.05	-1.07	0.28

Figure 1

Output SPSS de la régression linéaire entre émotions ressenties et la variable dépendante des attitudes envers les requérant.e.s d'asile

Coefficients^a

		Coefficients nor	n standardisés	Coefficients standardisés		
Modèle	ı	В	Erreur standard	Bêta	t	Sig.
1	(Constante)	3.024	.232		13.058	.000
	Colère	.046	.061	.090	.760	.448
	Dégoût	016	.067	029	231	.818
	Mépris	.007	.066	.011	.103	.918
	Anxiété	.131	.080	.172	1.640	.103
	Peur	022	.088	025	248	.804
	Pitié	110	.042	201	-2.655	.009
	Culpabilité	050	.048	088	-1.040	.300
	Sympathile	101	.041	195	-2.427	.016

a. Variable dépendante : ATAS

Annexe 2 : Output SPSS des analyses principales

Output de la régression linéaire

Figure 2

Régression linéaire multiple avec pour variable dépendante les attitudes envers les requérant.e.s d'asile

		Coefficients no	n standardisés	Coefficients standardisés		
Modèle		В	Erreur standard	Bêta	t	Sig.
1	(Constante)	-2.360	7.113		332	.740
	En quelle année êtes- vous né·e ?	.002	.004	.031	.633	.527
	En politique, les gens parlent parfois de "gauche" et de "droite". Où vous placeriez-vous sur cette échelle, 0 signifiant la gauche, 100 la droite.	.001	.003	.026	.453	.651
	Veuillez indiquer le nombre d'années de formation complétées (de l'école enfantine à votre dernière formation terminée).	.000	.015	.001	.030	.976
	Genre	.041	.109	.018	.379	.705
	CheckMenace	.504	.051	.606	9.818	.000
	EmoNeg	004	.043	005	099	.921
	AttRef	268	.072	238	-3.705	.000
	EpisoThema	.165	.091	.085	1.820	.070
	Menaçant=0.5 ; Non menaçant=-0.5	094	.096	048	972	.332

Outputs de la médiation modérée

Figure 3

Modèle avec interactions avec pour variable dépendante les attitudes envers les requérants d'asile.

Model						
	coeff	se (HC4)	t	p	LLCI	ULCI
constant	-12.360	10.216	-1.210	.228	-32.524	7.805
EpisoThe	.204	.117	1.745	.083	027	.435
EmoNeg	009	.057	162	.872	122	.104
Menace	.013	.243	.054	.957	467	.493
Int_1	103	.226	455	.650	549	.343
Int_2	014	.119	115	.908	248	.221
Age2	.009	.005	1.636	.104	002	.019
Genre	.029	.138	.214	.831	242	.301
Educ	010	.021	506	.614	051	.030
Pol	.008	.004	2.224	.027	.001	.015
AttRef	586	.099	-5.916	.000	781	390

Product terms key:

Int_1 : EpisoThe x Menace
Int 2 : EmoNeg x Menace

Test(s) of highest order unconditional interaction(s):

	R2-chng	F(HC4)	dfl	df2	P
X*W	.001	.207	1.000	173.000	.650
M*W	.000	.013	1.000	173.000	.908

Figure 4

Effets directs et indirects de la formulation épisodique/thématique sur les attitudes envers les requérant.e.s d'asile.

Conditional direct effect(s) of X on Y:

ULCI	LLCI	p	t	se (HC4)	Effect	Menace
.580	069	.122	1.555	.164	.256	500
.471	165	.344	.948	.161	.153	.500

Conditional indirect effects of X on Y:

INDIRECT EFFECT:

EpisoThe -> EmoNeg -> ATAS

Menace	Effect	BootSE	BootLLCI	BootULCI
500	.000	.016	032	.036
.500	001	.013	036	.020

Index of moderated mediation (difference between conditional indirect effects):

	Index	BootSE	BootLLCI	BootULCI
Menace	001	.020	054	.035

Annexe 3 : Syntaxe SPSS

DATASET ACTIVATE Jeu_de_données1.

Vérification de l'éligibilité des sujets: les sujet doivent avoir 18+ et avoir la Nationalité Suisse.

DESCRIPTIVES VARIABLES=National_1 Age2

/STATISTICS=MEAN STDDEV MIN MAX.

FREQUENCIES VARIABLES=National_1 Age2

/STATISTICS=STDDEV VARIANCE MINIMUM MAXIMUM MEAN MEDIAN

/BARCHART FREQ

/ORDER=ANALYSIS.

USE ALL.

COMPUTE filter_\$=(National_1 = 1).

VARIABLE LABELS filter_\$ 'National_1 = 1 (FILTER)'.

VALUE LABELS filter_\$ 0 'Not Selected' 1 'Selected'.

FORMATS filter_\$ (f1.0).

FILTER BY filter_\$.

GENRE: RECODE Genre_2 (1=2) (0=0). EXECUTE. COMPUTE Genre=Genre_1 + Genre_2. EXECUTE. RECODE Genre (1=0) (2=1). EXECUTE. Description échantillon: DESCRIPTIVES VARIABLES=Genre /STATISTICS=MEAN STDDEV VARIANCE MIN MAX. FREQUENCIES VARIABLES=Genre_1 Age2 /STATISTICS=STDDEV VARIANCE MINIMUM MAXIMUM MEAN MEDIAN /BARCHART FREQ /ORDER=ANALYSIS. DESCRIPTIVES VARIABLES=Age2 /STATISTICS=MEAN STDDEV MIN MAX. DESCRIPTIVES VARIABLES=Educ /STATISTICS=MEAN STDDEV MIN MAX.

FREQUENCIES VARIABLES=Age1 /ORDER=ANALYSIS. Attitudes envers requérants pré-vignette: RECODE AttRef_2 (1=2) (0=0). EXECUTE. RECODE AttRef_3 (1=3) (0=0). EXECUTE. RECODE AttRef_4 (1=4) (0=0). EXECUTE. RECODE AttRef_5 (1=5) (0=0). EXECUTE. COMPUTE AttRef=AttRef_1 + AttRef_2 + AttRef_3 + AttRef_4 + AttRef_5. EXECUTE. **EMOTIONS POST VIGNETTES** FREQUENCIES VARIABLES=Emotion_1 Emotion_2 Emotion_3 Emotion_4 Emotion_5 Emotion_6 Emotion_7

Emotion_8

```
/STATISTICS=STDDEV VARIANCE MINIMUM MAXIMUM MEAN MEDIAN
/BARCHART FREQ
/ORDER=ANALYSIS.
```

Emotions "négatives"

RELIABILITY

/VARIABLES=Emotion_1 Emotion_2 Emotion_3 Emotion_4 Emotion_5 Emotion_7
/SCALE('ALL VARIABLES') ALL

/MODEL=ALPHA

/STATISTICS=DESCRIPTIVE SCALE CORR COV

/SUMMARY=TOTAL MEANS VARIANCE COV.

Emotions "positives"

CORRELATIONS

/VARIABLES=Emotion_6 Emotion_8

/PRINT=TWOTAIL NOSIG

/STATISTICS DESCRIPTIVES

/MISSING=PAIRWISE.

COMPUTE EmoNeg=(Emotion_1 + Emotion_2 + Emotion_3 + Emotion_4 + Emotion_5 + Emotion_7)/6.

Check Menace:

```
RECODE CheckMenace_2 CheckMenace_4 CheckMenace_7 (1=7) (2=6) (3=5) (4=4) (5=3) (6=2) (7=1).
```

EXECUTE.

RELIABILITY

/VARIABLES=CheckMenace_1 CheckMenace_2 CheckMenace_3 CheckMenace_4 CheckMenace_6 CheckMenace_7

/SCALE('ALL VARIABLES') ALL

/MODEL=ALPHA

/STATISTICS=DESCRIPTIVE SCALE CORR COV

/SUMMARY=TOTAL MEANS VARIANCE COV.

RELIABILITY

/VARIABLES=CheckMenace_1 CheckMenace_2 CheckMenace_3 CheckMenace_4 CheckMenace_6 CheckMenace_7

/SCALE('ALL VARIABLES') ALL

/MODEL=ALPHA.

COMPUTE CheckMenace_(CheckMenace_1 + CheckMenace_2 + CheckMenace_3 + CheckMenace_4 + CheckMenace_6

+ CheckMenace_7)/6.

Attitudes envers requérants d'asile Post-Vignette

FREQUENCIES VARIABLES=ATAS_4 ATAS_5 ATAS_6 ATAS_7 ATAS_8 ATAS_9 ATAS_10 ATAS_11 ATAS_12 ATAS_1

ATAS_2 ATAS_3

/STATISTICS=STDDEV VARIANCE MINIMUM MAXIMUM MEAN MEDIAN

/BARCHART FREQ

/ORDER=ANALYSIS.

RECODE ATAS_1 ATAS_2 ATAS_4 ATAS_5 ATAS_9 ATAS_11 ATAS_12 (1=7) (2=6) (3=5) (4=4) (5=3) (6=2) (7=1).

EXECUTE.

RELIABILITY

/VARIABLES=ATAS_1 ATAS_2 ATAS_3 ATAS_4 ATAS_5 ATAS_6 ATAS_7 ATAS_8 ATAS_9 ATAS_10 ATAS_11 ATAS_12

/SCALE('ALL VARIABLES') ALL

/MODEL=ALPHA

/STATISTICS=DESCRIPTIVE SCALE CORR COV

/SUMMARY=TOTAL MEANS VARIANCE COV.

COMPUTE ATAS=(ATAS_1 + ATAS_2 + ATAS_3 + ATAS_4 + ATAS_5 + ATAS_6 + ATAS_7 + ATAS_8 + ATAS_9 +

 $ATAS_{10} + ATAS_{11} + ATAS_{12}/12.$

Variables testant l'effet de formulation

RECODE Age1 (1=-0.5) (2=-0.5) (3=-0.5) (4=-0.5) (5=-0.5) (6=-0.5) (7=0.5) (8=0.5) (9=0.5) (10=0.5)

(11=0.5) (12=0.5) INTO EpisoThema.

VARIABLE LABELS EpisodThema 'Episodique=0.5; Thematique=-0.5'.

EXECUTE.

RECODE Age1 (1=0.5) (2=0.5) (3=0.5) (4=-0.5) (5=-0.5) (6=-0.5) (7=0.5) (8=0.5) (9=0.5) (10=-0.5)

(11=-0.5) (12=-0.5) INTO Menace.

VARIABLE LABELS Menace 'Menaçant=0.5; Non menaçant=-0.5'.

EXECUTE.

DATASET ACTIVATE Jeu_de_données1.

COMPUTE CheckMenace_(CheckMenace_1 + CheckMenace_2 + CheckMenace_3 + CheckMenace_4 + CheckMenace_6

+ CheckMenace_7)/6.

EXECUTE.

DATASET ACTIVATE Jeu_de_données1.

CORRELATIONS

/VARIABLES=Genre Age2 Educ Pol AttRef EpisoThema Menace EmoNeg ATAS

/PRINT=TWOTAIL NOSIG

/MISSING=PAIRWISE.

REGRESSION

/MISSING LISTWISE

/STATISTICS COEFF OUTS R ANOVA

/CRITERIA=PIN(.05) POUT(.10)

/NOORIGIN

/DEPENDENT ATAS

/METHOD=ENTER Age2 Genre Educ Pol AttRef EpisoThema Menace EmoNeg.

REGRESSION

/MISSING LISTWISE

/STATISTICS COEFF OUTS R ANOVA

/CRITERIA=PIN(.05) POUT(.10)

/NOORIGIN

/DEPENDENT ATAS

/METHOD=ENTER Age2 Genre Educ Pol AttRef EpisoThema Menace EmoNeg CheckMenace.

DATA LIST FREE/

EpisoThe Menace ATAS

BEGIN DATA.

-.5000 -.5000 2.3540

.5000 -.5000 2.6102

-.5000 .5000 2.3932

.5000 .5000 2.5458

END DATA.

GRAPH/SCATTERPLOT=

EpisoThe WITH ATAS BY Menace.

T-TEST GROUPS=Menace(0.5 -0.5)

/MISSING=ANALYSIS

/VARIABLES=CheckMenace

/CRITERIA=CI(.95).

REGRESSION

/MISSING LISTWISE

/STATISTICS COEFF OUTS R ANOVA

/CRITERIA=PIN(.05) POUT(.10)

/NOORIGIN

/DEPENDENT ATAS

/METHOD=ENTER Age2 Pol Educ Genre CheckMenace AttRef EpisoThema Menace.

REGRESSION

/MISSING LISTWISE

/STATISTICS COEFF OUTS R ANOVA

/CRITERIA=PIN(.05) POUT(.10)

/NOORIGIN

/DEPENDENT ATAS

/METHOD=ENTER Emotion_1 Emotion_2 Emotion_3 Emotion_4 Emotion_5 Emotion_6 Emotion_7 Emotion_8.

Annexe 4: Vignettes Questionnaire

<u>Vignette 1 : Formulation Thématique-Menaçante</u>

Les entreprises suisses recrutent chaque année à l'étranger de la main d'oeuvre afin d'occuper des postes dans le secteur tertiaire n'étant pas attractifs pour la majorité des Suisses. Pourtant, le pays compte des milliers de demandeurs d'asile capables de travailler. Selon le Conseil Fédéral, cette situation doit évoluer afin de diminuer les coûts sociaux pour les citoyens suisses. Néanmoins, la réalité est loin de ces objectifs car le taux d'occupation des demandeurs d'asile est d'environ 20% et ce, malgré le fait qu'ils ont le droit de travailler trois mois après leur arrivée en Suisse. Certains politiciens affirment que le problème vient du recours quasi systématique à l'aide sociale. Selon l'OFS, en 2016, 88.4% des demandeurs d'asile ont profité de l'aide sociale ce qui équivaut à plus de 55'000 personnes. Non seulement l'accès à l'aide sociale mais également les différences de valeurs et coutumes freinent la recherche d'emplois chez les demandeurs d'asile. [...]

<u>Vignette 2 : Formulation Thématique-Non Menaçante</u>

Les entreprises suisses recrutent chaque année à l'étranger de la main d'oeuvre afin d'occuper des postes dans le secteur tertiaire n'étant pas attractifs pour la majorité des Suisses. Le Conseil Fédéral propose d'attribuer certains de ces postes à des demandeurs d'asile bien intégrés. En effet, l'article 43 de la loi sur l'asile autorise les demandeurs d'asile à exercer une activité lucrative trois mois après leur arrivée sur le territoire suisse. Plusieurs projets sont en cours afin d'encourager les demandeurs d'asile à s'intégrer dans le monde du travail afin d'occuper des postes délaissés par les Suisses. Ainsi, les demandeurs d'asile ne dépendront plus de l'aide de l'Etat et s'adapteront dès lors plus facilement aux valeurs et coutumes suisses. [...]

<u>Vignette 3 : Formulation Episodique-Menaçante</u>

Les entreprises suisses recrutent chaque année à l'étranger de la main d'oeuvre afin d'occuper des postes dans le secteur tertiaire n'étant pas attractifs pour la majorité des Suisses. Pourtant, le pays compte des milliers de demandeurs d'asile capables de travailler. Selon le Conseil Fédéral, cette situation doit évoluer afin de diminuer les coûts sociaux pour les citoyens suisses. Néanmoins, la réalité est loin de ces objectifs car le taux d'occupation des demandeurs d'asile est d'environ 20% et ce, malgré le fait qu'ils ont le droit de travailler trois mois après leur arrivée en Suisse. Certains politiciens affirment que le problème vient du recours quasi systématique à l'aide sociale. Selon l'OFS, en 2016, 88.4% des demandeurs d'asile ont profité de l'aide sociale ce qui équivaut à plus de 55'000 personnes. Non seulement l'accès à l'aide sociale mais également les différences de valeurs et coutumes freinent la recherche d'emplois chez les demandeurs d'asile.

Afin d'obtenir l'avis des premiers concernés, nous sommes allés à leur rencontre dans un foyer pour demandeurs. Nous avons ainsi pu recueillir le témoignage de Ahmed (nom d'emprunt), 23 ans, demandeurs d'asile : "Il y a 2 ans, j'ai travaillé pour un agriculteur mais j'aime pas travailler dehors, sous la pluie, pendant 10h de suite sans avoir le temps de faire mes prières. Vraiment, je reçois plus d'argent en restant à l'aide sociale." [...]

<u>Vignette 4 : Formulation Episodique-Non Menaçante</u>

Les entreprises suisses recrutent chaque année à l'étranger de la main d'oeuvre afin d'occuper des postes dans le secteur tertiaire n'étant pas attractifs pour la majorité des Suisses. Le Conseil Fédéral propose d'attribuer certains de ces postes à des demandeurs d'asile bien intégrés. En effet, l'article 43 de la loi sur l'asile autorise les demandeurs d'asile à exercer une activité lucrative trois mois après leur arrivée sur le territoire suisse. Plusieurs projets sont en cours afin d'encourager les demandeurs d'asile à s'intégrer dans le monde du travail afin d'occuper des postes délaissés par les Suisses. Ainsi, les demandeurs d'asile ne dépendront plus de l'aide de l'Etat et s'adapteront dès lors plus facilement aux valeurs et coutumes suisses.

Afin d'obtenir l'avis des premiers concernés, nous sommes allés à leur rencontre dans un foyer pour demandeurs. Nous avons ainsi pu recueillir le témoignage de Ahmed (nom d'emprunt), 23 ans, demandeur d'asile : "Aujourd'hui, on est seulement 10 dans le foyer, d'ailleurs il va bientôt fermer. Moi je pars demain car j'ai assez d'argent pour me débrouiller seul. Tu sais, je travaille pour la commune depuis quelques mois." [...]

Annexe 5 : Questionnaire

Mémoire_UNIL

Bonjour,

Bienvenue à notre enquête sur l'actualité politique et sociale en Suisse. Vous habitez en Suisse et êtes agé d'au minimum 18 ans. Dans ce questionnaire, nous nous intéresserons à votre opinion concernant l'immigration, et plus particulièrement la question des demandeurs d'asile. Le but de cette étude est de mieux comprendre vos opinions et comportements politiques et citoyens par rapport à cette thématique d'actualité.

Ce questionnaire a été développé dans le cadre du mémoire de Master de Marion Bovey et de Mathilde Coquillat à l'Université de Lausanne, sous la supervision de la Pr. Eva Green. Merci de prendre environ 15 minutes de votre temps pour compléter ce questionnaire de manière individuelle. Vos réponses sont bien sûr anonymes et les données récoltées seront uniquement utilisées dans le cadre de notre recherche. Pour finir, nous tenons à vous rappeler qu'il n'y a ni bonnes ni mauvaises réponses, seul votre avis nous intéresse.

Si vous avez des questions concernant cette étude et/ou besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec nous :

- marion.bovey@unil.ch
- mathilde.coquillat@unil.ch

Il y a 25 questions dans ce questionnaire

Variables sociodémographiques

Pour commencer, merci de répondre à ces quelques questions à propos de vous.

[]Quel est votre genre ? *
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :
Homme
☐ Femme
☐ Autre:
Veuillez indiquer votre/vos nationalité/s.
*
* Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

Veuillez indiquer le lieu de naissance de votre mère :
*
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :
Suisse
☐ Autre:
[]Veuillez indiquer le lieu de naissance de votre père. *
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :
Suisse
☐ Autre:
[]Veuillez indiquer le nombre d'années de formation complétées (de l'école enfantine à votre dernière formation terminée). *
Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.
Veuillez écrire votre réponse ici :
[]Quel est votre mois de naissance ? *
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :
O Janvier
O Février
O Mars
O Avril
O Mai
O Juin
O Juillet
O Août
O Septembre
O Octobre
O Novembre
O Décembre

[]En quelle année êtes-vous né·e ?
Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.
Veuillez écrire votre réponse ici :
[]En politique, les gens parlent parfois de "gauche" et de "droite".
Où vous placeriez-vous sur cette échelle, 0 signifiant la gauche, 100 la droite.
*
Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ. Chaque entrée doit être entre 0 et 100
Veuillez écrire votre réponse ici :

Prevignette

[]Il existe différents groupes d'individus dans le monde: les hommes et les femmes, les groupes ethniques et religieux, les groupes de nationalités différentes, ou encore les partis politiques.										
A quel point, sur une échelle de 1 à 10, êtes-vous en accord avec les affirmations suivantes?										
*										
Choisissez la réponse appropriée pour chaque	élément :									
	Pas du tout d'accord									Tout à fait d'accord
En établissant les priorités, nous devons tenir compte de tous les groupes.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nous ne devrions pas promouvoir l'égalité entre les groupes.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
L'égalité entre groupes devrait être notre idéal.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Les groupes supérieurs devraient dominer les groupes inférieurs.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Nous allons maintenant passer à la partie du questionnaire consacrée aux demandeurs d'asile. Par le terme demandeurs/requérant·e·s d'asile, nous faisons référence aux individus qui ont déposé une demande d'asile en Suisse afin d'obtenir le statut de réfugié.

Nous allons maintenant vous poser des questions sur votre perception des attitudes de la population suisse romande. Vous devrez indiquer votre impression sur le pourcentage de Suisses romands qui, à la question suivante, aurait répondu « Fortement favoriser », « Favoriser », « Ni favoriser, ni restreindre », « Restreindre »,

« Fortement restreindre ». Notez que la somme des pourcentages doit impérativement être égale à 100%.

Pensez-vous que les politiques suisses envers les demandeurs d'asile devraient favoriser ou restreindre leur arrivée sur le territoire suisse ?

Veuillez écrire votre(vos) réponse(s) ici :	
Quel pourcentage de Suisses romands ont répondu "Fortement restreindre" ?	
Quel pourcentage de Suisses romands ont répondu "Restreindre" ?	
Quel pourcentage de Suisses romands ont répondu "Ni favoriser, ni restreindre" ?	
Quel pourcentage de Suisses romands ont répondu "Favoriser" ?	
Quel pourcentage de Suisses romands ont répondu "Fortement favoriser" ?	

п
Pensez-vous que les politiques suisses envers les demandeurs d'asile devraient favoriser ou restreindre leur arrivée sur le territoire suisse ?
*
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :
☐ Fortement restreindre
Restreindre
☐ Ni restreindre, ni favoriser
Favoriser
☐ Fortement favoriser

demandeurs d'asile.

En se mobilisant collectivement, il est possible

de faire changer les opinions des personnes qui ne pensent pas comme moi concernant les demandeurs d'asile.

[]Sur une échelle de 1 à 7, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacune des affirmations suivantes? *									
Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :									
	Pas du tout d'accord			Ni d'accord, Ni pas d'accord			Tout à fait d'accord		
Mon opinion concernant les demandeurs d'asile est un bon révélateur de qui je suis comme individu.	0	0	0	0	0	0	0		
Mon opinion concernant les demandeurs d'asile montre bien la personne que je suis.	0	0	0	0	0	0	0		
[]Sur une échelle de 1 à 7, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacune des affirmations suivantes? *									
Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément	:								
	Pas du tout d'accord			Ni d'accord, Ni pas d'accord			Tout à fait d'accord		
Je suis capable d'influencer l'opinion publique en me mobilisant avec d'autres personnes ayant les mêmes positions que les miennes sur les	0	0	0	0	0	0	0		

Vignette

[]A présent, nous allons vous demander de lire attentivement un extrait d'article de journal qui traite de la thématique des demandeurs d'asile. Par la suite, des questions relatives à cet extrait vous seront posées.

Voici l'extrait d'un article tiré d'un quotidien romand :

Les entreprises suisses recrutent chaque année à l'étranger de la main d'oeuvre afin d'occuper des postes dans le secteur tertiaire n'étant pas attractifs pour la majorité des Suisses. Pourtant, le pays compte des milliers de demandeurs d'asile capables de travailler. Selon le Conseil Fédéral, cette situation doit évoluer afin de diminuer les coûts sociaux pour les citoyens suisses.

Néanmoins, la réalité est loin de ces objectifs car le taux d'occupation des demandeurs d'asile est d'environ 20% et ce, malgré le fait qu'ils ont le droit de travailler trois mois après leur arrivée en Suisse. Certains politiciens affirment que le problème vient du recours quasi systématique à l'aide sociale. Selon l'OFS, en 2016, 88.4% des demandeurs d'asile ont profité de l'aide sociale ce qui équivaut à plus de 55'000 personnes. Non seulement l'accès à l'aide sociale mais également les différences de valeurs et coutumes freinent la recherche d'emplois chez les demandeurs d'asile. [...]

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies : La réponse était 'Mars' ou 'Février' ou 'Janvier' à la question '6 [Age1]' (Quel est votre mois de naissance ?) []A présent, nous allons vous demander de lire attentivement un extrait d'article de journal qui traite de la thématique des demandeurs d'asile. Par la suite, des questions relatives à cet extrait vous seront posées.

Voici l'extrait d'un article tiré d'un quotidien romand :

Les entreprises suisses recrutent chaque année à l'étranger de la main d'oeuvre afin d'occuper des postes dans le secteur tertiaire n'étant pas attractifs pour la majorité des Suisses. Le Conseil Fédéral propose d'attribuer certains de ces postes à des demandeurs d'asile bien intégrés.

En effet, l'article 43 de la loi sur l'asile autorise les demandeurs d'asile à exercer une activité lucrative trois mois après leur arrivée sur le territoire suisse. Plusieurs projets sont en cours afin d'encourager les demandeurs d'asile à s'intégrer dans le monde du travail afin d'occuper des postes délaissés par les Suisses. Ainsi, les demandeurs d'asile ne dépendront plus de l'aide de l'Etat et s'adapteront dès lors plus facilement aux valeurs et coutumes suisses. [...]

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies : La réponse était 'Avril' ou 'Mai' ou 'Juin' à la question '6 [Age1]' (Quel est votre mois de naissance ?) []A présent, nous allons vous demander de lire attentivement un extrait d'article de journal qui traite de la thématique des demandeurs d'asile. Par la suite, des questions relatives à cet extrait vous seront posées.

Voici l'extrait d'un article tiré d'un quotidien romand :

Les entreprises suisses recrutent chaque année à l'étranger de la main d'oeuvre afin d'occuper des postes dans le secteur tertiaire n'étant pas attractifs pour la majorité des Suisses. Pourtant, le pays compte des milliers de demandeurs d'asile capables de travailler. Selon le Conseil Fédéral, cette situation doit évoluer afin de diminuer les coûts sociaux pour les citoyens suisses.

Néanmoins, la réalité est loin de ces objectifs car le taux d'occupation des demandeurs d'asile est d'environ 20% et ce, malgré le fait qu'ils ont le droit de travailler trois mois après leur arrivée en Suisse. Certains politiciens affirment que le problème vient du recours quasi systématique à l'aide sociale. Selon l'OFS, en 2016, 88.4% des demandeurs d'asile ont profité de l'aide sociale ce qui équivaut à plus de 55'000 personnes. Non seulement l'accès à l'aide sociale mais également les différences de valeurs et coutumes freinent la recherche d'emplois chez les demandeurs d'asile.

Afin d'obtenir l'avis des premiers concernés, nous sommes allés à leur rencontre dans un foyer pour demandeurs. Nous avons ainsi pu recueillir le témoignage de Ahmed (nom d'emprunt), 23 ans, demandeurs d'asile : "Il y a 2 ans, j'ai travaillé pour un agriculteur mais j'aime pas travailler dehors, sous la pluie, pendant 10h de suite sans avoir le temps de faire mes prières. Vraiment, je reçois plus d'argent en restant à l'aide sociale." [...]

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Juillet' ou 'Août' ou 'Septembre' à la question '6 [Age1]' (Quel est votre mois de naissance ?)

[]A présent, nous allons vous demander de lire attentivement un extrait d'article de journal qui traite de la thématique des demandeurs d'asile. Par la suite, des questions relatives à cet extrait vous seront posées.

Voici l'extrait d'un article tiré d'un quotidien romand :

Les entreprises suisses recrutent chaque année à l'étranger de la main d'oeuvre afin d'occuper des postes dans le secteur tertiaire n'étant pas attractifs pour la majorité des Suisses. Le Conseil Fédéral propose d'attribuer certains de ces postes à des demandeurs d'asile bien intégrés.

En effet, l'article 43 de la loi sur l'asile autorise les demandeurs d'asile à exercer une activité lucrative trois mois après leur arrivée sur le territoire suisse. Plusieurs projets sont en cours afin d'encourager les demandeurs d'asile à s'intégrer dans le monde du travail afin d'occuper des postes délaissés par les Suisses. Ainsi, les demandeurs d'asile ne dépendront plus de l'aide de l'Etat et s'adapteront dès lors plus facilement aux valeurs et coutumes suisses.

Afin d'obtenir l'avis des premiers concernés, nous sommes allés à leur rencontre dans un foyer pour demandeurs. Nous avons ainsi pu recueillir le témoignage de Ahmed (nom d'emprunt), 23 ans, demandeur d'asile : "Aujourd'hui, on est seulement 10 dans le foyer, d'ailleurs il va bientôt fermer. Moi je pars demain car j'ai assez d'argent pour me débrouiller seul. Tu sais, je travaille pour la commune depuis quelques mois." [...]

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Octobre' ou 'Novembre' ou 'Décembre' à la question '6 [Age1]' (Quel est votre mois de naissance ?)

Postvignette

[]									
A présent, nous souhaiterions savoir quelles émotions ont été suscitées par l'extrait d'article que vous venez de lire									
À quel point avez-vous ressenti les émotions suivantes durant la lecture de l'extrait, sur une échelle de 1 (Pas du tout) à 7 (Fortement) ?									
*									
Choisissez la réponse appropriée po	ur chaque élément	:							
	Pas du tout							Fortement	
De la colère	0 (0		0	0	0		0	
Du dégoût	0 () (\circ	0	0		0	
Du mépris	0 (\circ	0	0		0	
De l'anxiété	0 () (0	0	000		O	
De la peur	0 0	0		Ö	0	Ö		O	
De la pitié	Ŏ Ć	0		Ö	0	Ö		Ö	
De la culpabilité	0 (0		0	0	0		0	
De la sympathie	0 (0	0	0		0	
[]									
Sur une échelle de 1 à 7, dar affirmations suivantes?	ns quelle mesu	re êtes-vo	us d'a	accor	d avec cha	cune	des		
*									
Choisissez la réponse appropriée po	ur chaque élément	:							
		Pas du tout			Ni d'accord,			Tout à fait	
		d'accord			Ni pas d'accord			d'accord	
Les demandeurs d'asile en Suiss qualité des services sociaux et de aux Suisses.		0	0	0	0	0	0	0	
Les demandeurs d'asile en Suiss valeurs et des croyances qui son avec celles de la plupart des Suis	t compatibles	0	0	0	0	0	0	0	
La présence de demandeurs d'as menace l'identité nationale.	sile en Suisse	0	0	0	0	0	0	0	
En accueillant plus de demandeu sécurité de la Suisse ne sera pas danger.		0	0	0	0	0	0	0	
Le taux de criminalité pourrait au nombre de demandeurs d'asile.	-	0	0	0	0	0	0	0	
Les coutumes et la culture suisse menacées par l'arrivée de demar Suisse.		0	0	0	0	0	0	0	

ı	_	-	
ı		п	
ı			

A l'aide d'une échelle allant de 0 à 100 (comme un thermomètre), pouvez-vous nous indiquer la "température" de vos attitudes vis-à-vis de plusieurs groupes donnés. Si vous avez des attitudes favorables envers un groupe donné, choisissez un chiffre entre 50 et 100, l'attitude la plus favorable étant de 100 sur l'échelle. Par contre, si vous avez des sentiments plutôt défavorables envers un groupe donné, choisissez un degré entre 0 et 50, l'attitude la plus défavorable sur l'échelle étant le chiffre 0. Le chiffre 50 dénote une attitude ni favorable, ni défavorable envers le groupe en question.

*

Veuillez écrire votre(vos) réponse(s) ici :

La communauté musulmane

Les Suisses en général

Les Français

Les demandeurs d'asile

Les Suisses romands voulant RESTREINDRE l'arrivée des demandeurs d'asile en Suisse

Les Suisses romands voulant FAVORISER l'arrivée des demandeurs d'asile en Suisse

[]

Sur une échelle de 1 à 7, à quel point êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?

Pas du tout Ni pas d'accord, Ni pas d'accord Si les demandeurs d'asile ont besoin d'un refuge, ils devraient en recevoir un. Je compatis avec la situation des demandeurs d'asile. Les demandeurs d'asile n'essaient pas de s'intégrer à la société suisse.	
ils devraient en recevoir un. Je compatis avec la situation des demandeurs d'asile. Les demandeurs d'asile n'essaient pas de	
d'asile. Les demandeurs d'asile n'essaient pas de	
Les demandeurs d'asile sont des réfugiés légitimes qui doivent être accueillis.	
Les demandeurs d'asile sont des gens qui ont fui le chaos de la guerre et les cruautés des régimes OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO	
Les demandeurs d'asile attisent la haine.	
Le problème avec les demandeurs d'asile qui arrivent en Suisse est qu'ils essaient de OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO	
Les demandeurs d'asile en Suisse essaient de forcer le passage afin que leur demande d'asile OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO	
Ce n'est pas vrai que les demandeurs d'asile en Suisse sont prêts à tout pour que leur demande OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO	
Les demandeurs d'asile ne se plient pas aux règles et procédures d'admission en vigueur en OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO	
Les demandeurs d'asile répondent honnêtement aux questions ayant à trait à leur demande OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO	
Les demandeurs d'asile en Suisse essaient de suivre les règles de la procédure d'admission.	

[]										
Veuillez indiquer vo suivantes.	tre degré d'accor	d ou de d	ésac	cord	avec les a	ffirn	natio	ns		
Si j'en avais l'occasi	on,									
*										
Choisissez la réponse approp	riée pour chaque élément	::								
		Pas du tout d'accord			Ni d'accord, Ni pas d'accord			Tout à fait d'accord		
Je participerais à une mani exprimer mon opinion sur l suisses.		0	0	0	0	0	0	0		
Je participerais à des actio entendre mon opinion sur l suisses.		0	0	0	0	0	0	0		
Je m'organiserais avec d'a la même opinion que moi s d'asile suisses pour faire e	sur les politiques	0	0	0	0	0	0	0		
Je participerais à une quelo collective permettant de se publique sur les politiques	ensibiliser l'opinion	0	0	0	0	0	0	0		
		[]Veuillez à présent indiquer dans quelle mesure, selon vous, les émotions								
[]Veuillez à présent	indiquer dans qu	elle mesu	ıre s	elon	vous les	émo	tions	:		
[]Veuillez à présent suivantes sont resse						émo	tions	3		
	enties par les Suis	sses de fa	çon	géné	rale.					
suivantes sont resse Sur une échelle de 1	enties par les Suis	sses de fa	çon	géné	rale.					
Sur une échelle de 1 ressentent-ils de :	enties par les Suis . (pas du tout) à 7	sses de fa 7 (forteme	çon	géné	rale.					
Sur une échelle de 1 ressentent-ils de :	enties par les Suis (pas du tout) à 2 riée pour chaque élément Pas du	sses de fa 7 (forteme	çon	géné	rale.			s Suisses		
Sur une échelle de 1 ressentent-ils de :	enties par les Suis . (pas du tout) à 2 riée pour chaque élément Pas du tout	sses de fa	çon	géné	rale.			Suisses Fortement		
Sur une échelle de 1 ressentent-ils de : * Choisissez la réponse appropri	riée pour chaque élément Pas du tout O	sses de fa	çon	géné	rale. s quelle m	esur		Fortement		
Sur une échelle de 1 ressentent-ils de : * Choisissez la réponse appropula	riée pour chaque élément Pas du tout O	sses de fa	çon	géné	rale. s quelle m	esur		Fortement		
suivantes sont resse Sur une échelle de 1 ressentent-ils de : * Choisissez la réponse approp la surprise l'amour la peur	riée pour chaque élément Pas du tout O	sses de fa	çon	géné	rale. s quelle m	esur		Fortement		
suivantes sont resse Sur une échelle de 1 ressentent-ils de : * Choisissez la réponse appropulation de surprise l'amour	riée pour chaque élément Pas du tout O	sses de fa	çon	géné	rale. s quelle m	esur		Fortement		
suivantes sont resse Sur une échelle de 1 ressentent-ils de : * Choisissez la réponse appropulation de surprise l'amour la peur l'espérance	riée pour chaque élément Pas du tout O	sses de fa	çon	géné	rale. s quelle m	esur		Fortement		
Sur une échelle de 1 ressentent-ils de : * Choisissez la réponse appropulation de la surprise l'amour la peur l'espérance la douleur	riée pour chaque élément Pas du tout O	sses de fa	çon	géné	rale. s quelle m	esur		Fortement		
Sur une échelle de 1 ressentent-ils de : * Choisissez la réponse appropula surprise l'amour la peur l'espérance la douleur la joie	riée pour chaque élément Pas du tout O O O O O O O O O O O O O O O O O O	sses de fa	çon	géné	rale. s quelle m	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		Fortement		
suivantes sont resset Sur une échelle de 1 ressentent-ils de : * Choisissez la réponse appropulation de la surprise l'amour la peur l'espérance la douleur la joie du remord	riée pour chaque élément Pas du tout O O O O O O O O O O O O O O O O O O	sses de fa	çon	géné	rale. s quelle m	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		Fortement		
suivantes sont resset Sur une échelle de 1 ressentent-ils de : * Choisissez la réponse appropulation de la surprise l'amour la peur l'espérance la douleur la joie du remord l'empathie la honte	riée pour chaque élément Pas du tout O O O O O O O O O O O O O O O O O O	sses de fa	çon	géné	rale. s quelle m	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		Fortement		
Sur une échelle de 1 ressentent-ils de : * Choisissez la réponse appropula surprise l'amour la peur l'espérance la douleur la joie du remord l'empathie	riée pour chaque élément Pas du tout O O O O O O O O O O O O O O O O O O	sses de fa	çon	géné	rale. s quelle m	esur		Suisses Fortement		

п	-	7
		ı

Veuillez à présent indiquer dans quelle mesure, selon vous, les émotions suivantes sont ressenties par les requérants d'asile de façon générale.

Sur une échelle de 1 (pas du tout) à 7 (fortement), dans quelle mesure les requérants d'asile ressentent-ils de :

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

la surprise l'amour la peur l'espérance la douleur la joie du remord l'empathie la honte du plaisir	Pas du tout	00000000000	00000000000	00000000000	0000000000	0000000000	Fortement O O O O O O O O O O O O O O O O O O O
du plaisir la culpabilité la terreur	000	000	000	000	000	000	000

Debrief

[]Cette étude est à présent terminée, et nous vous remercions d'y avoir participé!

Comme nous vous l'avons indiqué sur la page d'accueil, cette enquête en psychologie sociale vise à mieux comprendre l'opinion des Suisses à l'égard des immigrés et plus particulièrement des demandeurs d'asile. Spécifiquement, nous souhaitons déterminer si les prises de position véhiculées par la presse ont une influence sur la perception que les Suisses ont des requérants d'asile et sur leurs attitudes et comportements envers eux.

A ce titre, nous avons construit quatre textes prétendument apparus dans la presse, et dans lesquels nous présentons des informations à propos des demandeurs d'asile et de leur possibilité d'intégration au marché du travail en Suisse. Ensuite, la moitié des participants a reçu un texte dans lequel les demandeurs d'asile étaient présentés comme des utilisateurs abusifs du système d'aide sociale. Il y avait deux versions de ce texte, l'une formulée de façon générale et la seconde comportant un faux témoignage.

L'autre moitié des participants a reçu l'autre texte contenant également des informations sur l'emploiement des demandeurs d'asile mais ne les présentant pas comme utilisateurs abusifs du système d'aide sociale. De nouveau, il y avait deux versions de ce texte, l'une formulée de façon générale et la seconde comportant un faux témoignage. Il ne s'agit donc dans aucun cas de textes diffusés tels quels dans la presse, mais élaborés par nous-même dans le but de comparer l'impact potentiel des informations présentées.

Finalement, tous les participants ont indiqué leurs opinions et intentions comportementales vis-à-vis des requérants d'asile. Afin d'éviter que vos réponses à ce questionnaire soient biaisées, nous n'avons pas pu vous révéler ces informations avant votre participation.

Finalement, nous voulons vous rappeler que toutes vos réponses sont anonymes et ne peuvent donc pas être analysées à titre individuel. Seules des analyses globales sur l'ensemble des personnes ayant participé à cette étude seront effectuées.

Si vous avez des questions ou souhaitez vous retirer de cette étude, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail :

- marion.bovey@unil.ch
- mathilde.coquillat@unil.ch

Si enfin vous souhaitez nous faire part de vos éventuels commentaires ou impressions sur ce questionnaire, veuillez nous les indiquer dans l'espace cidessous :

Encore une fois, nous sommes très reconnaissantes de votre participation. Merci beaucoup!

Veuillez écrire votre réponse ici :		

Si vous avez des questions ou souhaitez vous retirer de cette étude, n'hésitez pas à nous contacter par email :

- marion.bovey@unil.ch
- mathilde.coquillat@unil.ch

Si enfin vous souhaitez nous faire part de vos éventuels commentaires ou impressions sur ce questionnaire, veuillez nous les indiquer dans l'espace ci-dessous :

Encore une fois, nous sommes très reconnaissantes de votre participation. Merci beaucoup!

Envoyer votre questionnaire. Merci d'avoir complété ce questionnaire.